



# **SAINTE MARIE DE CUINES**

## **BULLETIN MUNICIPAL 2015**



# SOMMAIRE

|                                                                                |         |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------|
| LE MOT DU MAIRE .....                                                          | p.3-5   |
| L'ÉTAT CIVIL.....                                                              | p.6     |
| LES INFORMATIONS PRATIQUES.....                                                | p.6     |
| SERVICES À LA POPULATION.....                                                  | p.7-9   |
| BIEN VIVRE ENSEMBLE .....                                                      | p.10-11 |
| LES TRAVAUX DES COMMISSIONS                                                    |         |
| • Finances .....                                                               | p.12-13 |
| • Voirie et bâtiments publics .....                                            | p.14-15 |
| • Régie électrique .....                                                       | p.16-17 |
| • Education .....                                                              | p.18-21 |
| • Environnement et relationnel.....                                            | p.22-23 |
| • Eaux-et-Forêts,<br>Assainissement-Déchets.....                               | p.24-25 |
| • CCAS .....                                                                   | p.26-27 |
| LE POINT SUR QUELQUES DOSSIERS .....                                           | p.28-29 |
| LA COMMUNE A RENDU HOMMAGE À SES POILUS .....                                  | p.30-33 |
| LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.....                                                | p.34-35 |
| FORÊT COMMUNALE.....                                                           | p.36    |
| QUELLE EAU BUVEZ-VOUS.....                                                     | p.37    |
| ECONOMIES D'ÉNERGIE .....                                                      | p.38    |
| L'INTERCOMMUNALITÉ .....                                                       | p.39    |
| LE SIRTOMM.....                                                                | p.40-41 |
| LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT).....                                | p.42    |
| LES ASSOCIATIONS                                                               |         |
| • Section locale des<br>Anciens Combattants.....                               | p.43    |
| • Association des parents d'élèves.....                                        | p.44    |
| • ACCA .....                                                                   | p.44    |
| • Echo des montagnes.....                                                      | p.45    |
| • Union Bouliste .....                                                         | p.46    |
| • Club sportif la Ruaz .....                                                   | p.47    |
| • Intercommunale mauriennaise contre<br>les nuisances fret tvg ferroutage..... | p.47    |

# LE MOT DU MAIRE

Comme lors de la cérémonie des vœux, je ne pouvais débuter cet édit sans évoquer les événements tragiques et inqualifiables dont la France a été la cible début janvier. Je veux parler bien sûr des attentats qui ont endeuillé notre pays. En s'attaquant notamment à la presse on s'en prend à la liberté d'expression et on porte atteinte aux valeurs de la République et à ses droits fondamentaux. Le combat pour la liberté est celui de tous...

C'est toujours un plaisir de vous présenter à toutes et tous mes vœux et ceux du conseil municipal, et de saluer ainsi une nouvelle année, 2015, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, à vos entreprises, avec une pensée particulière pour ceux qui sont le plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude.

Que cette nouvelle année soit la plus juste possible pour tous. Et apporte du bonheur à ceux qui en ont le plus besoin dans ces temps difficiles.

C'est donc l'occasion de faire aussi le bilan de l'année écoulée et d'annoncer les futurs projets, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et leurs familles. Et bienvenue évidemment aux nouveaux nés de 2014 et aux couples qui se sont unis dans notre mairie. Bienvenue aux nouveaux enseignants.

Mais malheureusement notre commune a aussi connu son lot de tristesse avec les décès qui sont venus endeuiller des familles de Ste Marie et je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés l'an passé.

2014 a d'abord été une année électorale, avec le renouvellement de l'assemblée municipale et toutes les promesses électorales qu'il faudra tenir. Je remercie les élus sortants qui ont œuvré lors du précédent mandat.

En mars dernier, vous m'avez renouvelé une large confiance avec près de 66% des suffrages en éliminant dès le premier tour, les 15 candidats de la liste que je conduisais et je tiens encore une fois en vous en remercier. Nous tâcherons d'en être dignes et ne pas vous décevoir.

Voici donc une nouvelle équipe municipale en place pour six ans.

Notre motivation et notre engagement permanent sont d'œuvrer dans l'intérêt de notre village afin d'améliorer le quotidien de tous. La tâche princi-

pale de l' élu est avant tout de défendre et de porter les intérêts collectifs.

Lors d'une année de transition le travail est en général un peu moindre, principalement dû au fait que les nouveaux élus sont très sollicités afin de prendre place dans les meilleures conditions au sein du conseil municipal, mieux comprendre leurs différentes missions et responsabilités et surtout se familiariser avec les dossiers en cours, notamment le dossier chaud de l'intercommunalité.

Mais 2014 a tout de même été une année riche, d'abord grâce au travail considérable accompli par tout le personnel des services communaux dans tous les domaines et que je remercie sincèrement, aidé pendant la période estivale par une dizaine de stagiaires.

**En fin d'année, Lucie**, notre secrétaire de mairie a demandé sa mutation et nous quitte pour rejoindre la communauté de communes de l'Arvan. Nous la remercions pour ses 4 années de collaboration intense au service de notre commune et lui souhaitons une bonne continuation et bienvenue à Stéphanie, notre nouvelle secrétaire, qui a pris ses fonctions le 8 décembre.

Je tiens à remercier particulièrement mes adjoints et tous les conseillers municipaux pour leur travail.

Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements les membres des commissions communales, les bénévoles de la bibliothèque, tous ceux qui à des titres divers collaborent et participent à l'action municipale pour le développement de Ste Marie, comme les acteurs économiques.

Je pense aussi, car elles sont essentielles à la vie de la commune, aux associations et leurs bénévoles qui sacrifient une bonne part de leur temps pour vous nous offrir de nombreux loisirs. Les associations animent notre commune et par leur dynamisme, elles contribuent à son rayonnement dans l'intérêt de toujours mieux vivre ensemble.

Je vous encourage à participer activement aux différentes manifestations qu'elles proposent car c'est le meilleur des remerciements que vous pourriez adresser à ces bonnes volontés. N'hésitez pas à les rejoindre car les bénévoles sont de plus en plus rares et finissent par se lasser.

Tous ensemble faisons de Ste Marie une commune attractive...

**Restons vigilants au contexte économique** local, je souhaite que cette nouvelle année soit porteuse d'espérance pour l'emploi et la situation économique de la vallée.

Je vais maintenant passer au bilan dont vous trouverez tous les détails dans les pages suivantes. En voici quelques éléments concernant :



## LA VIE SCOLAIRE

• **Une année après l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe, les effectifs sont stables avec 117 enfants** qui ont fait la rentrée de septembre 2014,

• **Notre école a poursuivi son travail sur le projet de la biodiversité et a obtenu pour la 3<sup>ème</sup> année** la certification et le label éco-école. Toutes nos félicitations à Mme la directrice et à l'équipe éducative. Un bel exemple de sensibilisation de nos jeunes au respect de l'environnement et de l'écologie.

• **La mise en place de la réforme des rythmes scolaires** en espérant que ce soit celle qui aille enfin dans l'intérêt de l'enfant. C'est encore une réforme à charge des communes pourtant l'Etat doit pourvoir à l'éducation de sa jeunesse et non seulement...les collectivités locales.

**Le Conseil Municipal a entériné** la décision du Conseil d'Ecole concernant la validation de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires car il est contraint de les appliquer mais s'interroge sur le bien-fondé de cette réforme surtout pour les enfants de la maternelle.

Le programme a été mis en place à la rentrée 2014 en lien avec l'association DECLICC. Les familles ont été interrogées. Toutes les informations et les modalités concernant cette organisation ont été données aux parents en temps et en heure afin d'être prêts en septembre. (Voir article commission "Education")

La Présidente de la commission "Education" en charge de cette organisation Françoise BOZON VIAILLE s'est fortement impliquée pour la réussite de ce projet, ainsi que les bénévoles de la bibliothèque et DECLICC. Je les remercie ainsi que Mme SCHNEIDER, Directrice de l'association, qui a fait un travail remarquable en tant que coordinatrice du projet au niveau cantonal.

Aujourd'hui nous pouvons être satisfaits et même fiers de cette mise en place des rythmes scolaires car toutes les écoles ne peuvent pas en dire autant. J'en profite également pour remercier les parents de leur compréhension.

Evidemment l'Etat participe financièrement, et il serait souhaitable de pérenniser cette aide car on peut dire que le coût n'est pas négligeable et il n'est pas normal qu'il soit à la charge des communes et des familles.

• **Concernant le service des transports scolaires à la rentrée 2014**, le Conseil Municipal a proposé de ne pas solliciter davantage les familles et d'annuler la part communale car la participation demandée par le Conseil Général s'élève en moyenne à 140 € par enfant (25 € en 2013). Cette réforme n'est pas équitable. Le paradoxe est qu'elle a fortement réduit le nombre d'élèves transportés (8 en 2014 contre

une vingtaine en moyenne) donc on constate un va et vient conséquent de véhicules sur le parking de la salle polyvalente qui n'est pas sans risque sans compter l'aspect environnemental.

Le ramassage scolaire du Chaney au Pont du Glandon bien qu'il coûte cher à la commune, reste écologique et plus sécuritaire. Je lance un appel aux parents d'élèves qui utilisaient ce ramassage et qui l'ont abandonné, de reconsidérer leur position les prochaines années.

## LES FINANCES

Il va falloir se serrer les coudes, pour que cette nouvelle année soit moins dure pour tous. Que l'Etat revoie ses directives et ses contraintes... et soit plus proche des communes qui ont bien besoin d'être soutenues ... Pourtant il n'en est rien avec les annonces importantes de la baisse des dotations à hauteur de 11 milliard d'euros.

Je les déplore car elles affaiblissent les finances communales et il faudra chercher ailleurs pour compenser la baisse.

Nous concernant, je ne l'ai jamais caché, la commune n'aura plus beaucoup de marge de manœuvre pour le budget 2015 et aussi pour 2016, 2 années au cours desquelles les dépenses seront réduites à l'essentiel afin de faire face aux charges supplémentaires. Sans compter les problèmes financiers engendrés par l'extension de la communauté de communes à l'ensemble du canton de La Chambre avec la restitution d'un bon nombre de compétences dont les charges ne sont pas intégralement financées (voir article "Intercommunalité")

Cependant 2017 sera moins difficile car de gros emprunts arriveront à échéance (ceux concernant le lotissement de la Ruaz, et les compteurs d'eau).

Lorsqu'on évoque les projets des communes avec des finances pénalisées par la baisse des dotations de l'Etat, on est en droit de s'interroger sur l'avenir de nos collectivités locales. Et c'est notre devoir d'informer la population...

Et de chercher plus que jamais à maîtriser les finances en optimisant les dépenses avec comme conséquences sur la gestion :

• **la limitation ou la baisse de l'investissement local** malgré des travaux indispensables, ce qui n'est évidemment pas une bonne chose car nécessaire à la bonne santé économique de notre territoire. Les projets permettent de soutenir l'économie locale, de créer du travail et donc de maintenir l'emploi dans les entreprises.

• **la réduction de nos dépenses de fonctionnement et la maîtrise de certaines charges** (les charges de personnel en jouant sur les prochains départs en retraite)

• **la recherche de nouvelles recettes**, et certaines réformes sont à l'étude pour être engagées dès 2015, notamment le coût de certains services, comme le traitement des déchets.

Le conseil municipal en a validé le principe (pour rappel depuis 2006, les citoyens de Ste Marie ne paient plus le service de ramassage et de traitement des ordures ménagères). Cette compétence était prise en charge par la CCVG avant le 1er janvier 2014, ensuite reprise par la 4C jusqu'au 31 mars 2014. Puis la compétence a été restituée aux communes à partir du 1er avril 2014 et c'est la commune qui a réglé la facture d'environ 82 000 € pour 2014.

Il nous paraît normal de faire payer ce service comme les autres (eau, électricité, etc.) aux abonnés. Nous faisons partie des dernières communes de Maurienne où le coût du ramassage et le traitement des ordures ménagères est pris en charge par la collectivité. Au vu de la baisse des dotations et dans le souci de réduire encore les dépenses de fonctionnement, la commune ne peut se passer de recettes. Nous devons donc agir en élus responsables.

Le conseil a validé la mise en place de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dont un pourcentage sera prélevé avec la taxe foncière. Les modalités seront définies lors du vote du budget. Une information sera distribuée à la population.

**Enfin, je voudrais évoquer le week end noir du 27 et 28 décembre 2014** où environ 300 vacanciers ont été bloqués sur notre territoire après avoir été dans l'obligation de sortir de l'autoroute au niveau de Ste Marie.

C'est en écoutant les médias et en se concertant entre élus que nous avons pris l'initiative de les accueillir et de les héberger dans nos salles polyvalentes. Certains habitants en ont même accueillis à leur domicile.

Rien a été simple, un retour d'expérience aura certainement lieu. Est-il nécessaire de chercher des coupables, c'est un grand concours de circonstances et chacun à sa part de responsabilité.

**Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés spontanément (élus, citoyens...)** pour venir en aide aux naufragés de la route.

**J'en profite également pour remercier la grande surface Intermarché** que l'on a pu faire ré-ouvrir vers 22h30 afin de pouvoir récupérer boissons et nourriture qui ont été servies toute la nuit à nos hôtes.

La situation est redevenue normale le dimanche dans la matinée

Encore une fois les solutions viennent de la base et

la solidarité a joué. Nous recevons un bon nombre de remerciements en retour...

Je voudrais aussi dire un mot sur les récentes informations concernant la Maurienne et **l'interdiction des poids lourds les plus polluants au tunnel du Mont-Blanc** avec le report du trafic sur le tunnel du Fréjus suite à un arrêté préfectoral. C'est tout simplement inacceptable et il est insupportable que l'on ait si peu de considération pour la Maurienne. C'est un mépris des citoyens mauriennais et des élus car le préfet n'a concerté personne, même pas le président du SPM, l'assemblée représentant les 62 communes du territoire de Maurienne.

Un collectif élus/citoyens est en cours de création qui pourrait rassembler du bassin chambérien à Bonneval sur Arc. Il est envisagé des actions fortes car on ne peut pas se laisser faire. Vous pourrez vous renseigner en mairie pour plus de précisions. Restons vigilants.

## A L'HONNEUR CETTE ANNÉE :

En fin de chaque cérémonie des vœux, nous avons pris l'habitude de mettre à l'honneur des personnes, ou des

associations qui se sont distinguées durant l'année écoulée.

**Ainsi, les habitants de notre commune** qui ont été nombreux à prêter documents et objets pour l'exposition présentée dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale par l'équipe du CCAS avec la collaboration de **Sophie DUPUIS**, étudiante en histoire dont le mémoire a porté sur le monument aux Morts de notre commune (Voir article spécial) Félicitations et un grand merci à tous.

Une médaille a récompensé un musicien, **Gilbert DAVES BLANC** pour 20 ans au service de la musique.

Bravo à notre fanfare qui porte haut et fort les couleurs locales

## Philippe GIRARD



La remise de la médaille par J. Michel CHAMBEROD



## NAISSANCES

Le 4 janvier : Noélie Agnès Nicole MARTIN-FARDON à St Jean de Maurienne  
 Le 31 janvier : Laura Océane CARTIER-LANGE à St Jean de Maurienne  
 Le 15 février : Lily Aline VIVIER BOUDRIER à St Jean de Maurienne  
 Le 14 avril : Andrea Gianni Rémy MARCHAND à Chambéry  
 Le 24 août : Nathan DEMULDER à St Jean de Maurienne  
 Le 19 novembre : Heyden Cyrille HAYBRARD BIRECHE à St Jean de Maurienne

## MARIAGES

Le 19 avril : Domenica NOBILE et Jean-Marc Lucien DUFEAL  
 Le 14 juin : Marjorie Georgette Ghislaine MAGNIN et Stéphane VIALLET

## DÉCÈS

Le 10 mars : Marcel Ermin TOGNET  
 Le 18 mai : Lina RUCCHIONE  
 Le 26 mai : Madeleine Charlotte Andrée TOUCHET épouse BLASZCZYNSKI  
 Le 19 juillet : Maurice Alfred GIRARD  
 Le 30 août : René Léonce DARVE  
 Le 5 octobre : Solange Joséphine BLANDINO veuve GIRARD  
 Le 18 décembre : Marie Raymonde COMBET épouse GIRARD

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE

**Téléphone** : 04 79 56 22 35  
**Fax** : 04 79 56 22 76  
**Courriel** : mairie@stemariedecuines.com

### Ouverture au public :

le lundi et le mercredi de 8h30 à 11h30,  
 le vendredi de 13h30 à 17h30

### Accueil téléphonique :

tous les jours sauf le mercredi après-midi  
 et le jeudi après-midi  
 (un répondeur enregistre les messages)

### Rendez-vous avec Monsieur le Maire :

Prendre rendez-vous au secrétariat

**Site internet** : www.stemariedecuines.fr  
 pour s'informer, télécharger des documents  
 et dialoguer avec les élus.

## ARCHITECTE CONSEIL

### M. CAIRE :

Prendre rendez-vous en Mairie pour consultation (2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois)

## RÉGIE ÉLECTRIQUE

### Permanences en Mairie :

le mercredi : 8h30 à 11h30  
 le vendredi : 14h à 17h30

**Rendez-vous avec le Directeur M. VILLEMIN :**  
 le jeudi en Mairie

### Pour tout problème technique :

Astreinte EDF : **09 72 67 50 73** (24h/24 et 7j/7)

### Rappel :

Vous avez la possibilité de régler les factures  
 d'électricité par prélèvement à l'échéance ou  
 prélèvement mensuel.

## O.N.F

### M. Gilles GUILLERMAND :

contact 04 79 56 37 65

## GDF SUEZ

### Urgence Sécurité Gaz :

appeler GrDF : **0 800 47 33 33** (appel gratuit  
 depuis un poste fixe)

### Pour le raccordement au gaz naturel :

appeler GrDF : **09 69 36 35 34**

## 1 - INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL

## NUMEROS D'URGENCES

**15** : SAMU  
**17** : Gendarmerie  
**18** : Pompiers  
**112** : numéro européen pour toutes les urgences  
**114** (par sms) : pour les personnes sourdes ou malentendantes : toutes formes d'urgences  
**3915** : Pharmacie de garde  
**3919** : Violences conjugales

## SERVICES SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS DU CANTON

### CLIC MAURIENNE :

(Centre local d'information et de coordination)  
 95 avenue des Clapeys  
 Saint Jean de Maurienne  
**Téléphone** : 04.79.64.45.34.

**CPAS** : (Centre polyvalent d'action sociale)  
 Le Mont Cuchet - Saint Etienne de Cuines  
**Téléphone** : 04.79.44.53.00.

**CARSAT** : 04.79.68.66.10.

**Service social CARSAT** : 04.79.37.03.22.

### CAF

Permanences au CPAS -  
 95 avenue des Clapeys à St Jean de Maurienne :  
 mardi de 9h00 à 12h00 et vendredi  
 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

### CPAM

avenue Samuel Pasquier  
 Saint Jean de Maurienne :  
**Téléphone** : 3646.

### MSA

le 2ème mercredi du mois le matin  
 St Jean de Maurienne (au Forum St Antoine)  
 Service social MSA : 04.79.83.24.44.

## SERVICES D'AIDE A DOMICILE

Service agréé par le Conseil Général :

**ADMR La Chambre** : 04.79.56.33.01.

(Permanences téléphoniques le matin).

## PORTAGE DE REPAS, TELEALARME

**ADMR La Chambre** : 04.79.56.33.01.  
*Ces différentes prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière par les caisses retraite, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH), etc*  
**Restauration à domicile Bertino-Viard**  
 (en vallée) : 04.79.59.19.53.

## ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT

**EHPAD "Bel'Fontaine "**

**La Chambre** : 04.79.59.47.56.

## SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS

### CENTRE HOSPITALIER DE SAINT JEAN DE MAURIENNE

04.79.20.60.20.

- **Service Social** : 04.79.20.60.20.  
 M. JAL : Urgences - HAD - EHPAD – USLD  
 - Service "Accueil de jour" Alzheimer  
 Mme DIDIER : médecine-chirurgie - SSR et  
 Hôpital de Modane (le lundi après-midi).
- **Chirurgie - Médecine - SSR**  
 (Services de Soins et de Rééducation Fonctionnelle)

### Consultations externes

Alcoologie; angiologie ; cardiologie ; chirurgie :  
 orthopédie – traumatologie - digestive - vasculaire -  
 thyroïde; diabétologie ; gynécologie ; mémoire/  
 douleur ; ophtalmologie ; psychiatrie; radiologie/  
 IRM/Scanner ; rhumatologie ; Urologie.

### Consultation mémoire :

04.79.20.68.47 ; 04.79.20.60.20

### HAD (Hospitalisation A Domicile) :

04.79.20.60.09.

### Equipe médicale de soins palliatifs :

04.79.20.60.43.

### ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER :

**La Bartavelle** : 04.79.20.60.20

Poste 6537

### CENTRE HOSPITALIER DE MODANE :

04.79.05.22.33.

### Consultations externes

mémoire/douleur : 04.79.20.60.20.  
 gynécologie : 04.79.05.22.33.

gastro-entérologie : 04.79.05.22.33  
angiologie : 04.79.05.22.33.  
cardiologie : 04.79.05.22.33.

- **Service soins de suite et réadaptation gériatrique (SSR)**
- **Equipe Spécialisée Alzheimer :**  
ESA : 04.79.20.75.26.

## SERVICES MEDICAUX ET PARA-MEDICAUX

### MÉDECINS

- **La Chambre :**  
Docteur DELEGLISE-RICHIER: 04.79.56.20.02.  
Docteur EMIN : 04.79.56.30.24.  
Docteur LANDELLE : 04.79.56.20.95.  
Docteur SERT: 04.79.59.46.19.
- **St Etienne de Cuines :**  
Docteur LACOSTE : 04.79.56.24.15.
- **St François Longchamp :**  
Docteur MENEGOZ : 04.79.59.11.32.

### MAISON MÉDICALE :

**Centre Hospitalier - St Jean de Maurienne :**  
**Téléphone :** 15

#### Horaires :

lundi au vendredi : 20h00 – 00h00  
samedi : 15h00 -18h00 et 20h00 – 00h00  
dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h00 et 15h00 -18h00 et 20h00 – 00h00

### PHARMACIES

- **St Etienne de Cuines :**  
Pharmacie FAISAN : 04.79.56.35.10.
- **St François Longchamp :**  
Pharmacie GHELBER : 04.79.59.11.77.
- **La Chambre :**  
Pharmacie DEBON : 04.79.56.20.33.

**SSIAD** (Service de soins infirmiers à domicile pour personne de plus de 60 ans) :  
ADMR à Aiton : 04.79.96.12.71.

### SOINS INFIRMIERS

- **St Etienne de Cuines :**  
Cabinet infirmier des Villards : 04.79.20.54.09.
- **St François Longchamp :**  
Cabinet infirmier MENEGOZ : 04.79.59.11.32.
- **La Chambre/St Rémy de Maurienne :**  
Cabinet infirmier CARRAZ /DELEGLISE /  
PERRI/BERTINO/ALBRIEUX/AMBROSIONI  
04.79.59.43.56.

### KINÉSITHÉRAPEUTES

- **St Etienne de Cuines :**  
Mme BOURDIN: 04.79.83.17.92.
- **St Rémy de Maurienne :**  
Mme COUSSAERT : 04.79.20.49.15.
- **La Chambre :**  
M. MANDROUX : 04.79.56.31.64.
- **Canton La Chambre/St Jean de Mienne :**  
(à domicile)  
Cabinet BODENAN SERRE/MANOURY :  
04.79.64.18.98.

### DENTISTES

- **St Etienne de Cuines :**  
Mme EMIN : 04.79.56.32.30.
- **La Chambre :**  
Mme MILLE : 04.79.56.23.10.

### PÉDICURE – PODOLOGUE

- **La Chambre :**  
Mme MASSON : 04.79.56.20.33.

### OPHTALMOLOGISTES

- **St Jean de Maurienne :**  
Cabinet BOISSONNET/LEBRUN: 04.79.59.93.84.

### CABINET DE RADIOLOGIE

- **St Jean de Maurienne :**  
Forum St Antoine : 04.79.64.00.79.

### LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

- **St Jean de Maurienne :** 04.79.59.81.45.

### DIÉTÉTIQUE – NUTRITION

- **St Jean de Maurienne**  
Mme GILBERT-COLLET : 06.61.28.88.33.  
M. FONTAINE : 07.81.51.30.68.
- **St Michel de Maurienne / Modane**  
Mme CROZE Aurélie : 06.64.21.13.08.

### PSYCHOLOGUES

- **La Chambre**  
Mme BONNIVARD : 06.87.75.04.71.
- **St Rémy de Maurienne**  
Mme BACCONNET-DUFOUR : 06.79.87.94.63.

**EQUIPE MOBILE DE GÉRONTO-PSYCHIATRIE (EMGP) :** 04.79.60.31.78. (le matin)

### CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE POUR ADULTES :

- **St Jean de Maurienne :** 04.79.60.51.92.

## TRANSPORT

**Arc-en-Maurienne :** transport accompagné pour personnes âgées ou handicapées : 04.79.83.08.13

### Taxis :

- **Ste Marie :**  
RICHARD : 04.79.59.48.78 ou 06.61.50.23.83
- **St Etienne :**  
MD Montagne : 06.23.61.63.57
- **La Chambre :**  
Taxi Stéphanie : 06.12.87.15.77  
Taxi 24/24 : 04.79.64.02.55 ;  
Eric taxi : 06.12.88.79.70 .

Les différentes listes ne sont pas exhaustives.

## 2 - JEUNESSE

**DECLICC :** Association et centre social gérant la politique enfance et jeunesse sur le canton, proposant des activités pendant les vacances

**Courriel :** declicc.schneider@orange.fr

**Site internet :** <http://declicc.over-blog.com>

#### Horaires de permanence :

du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h

**Adresse :** Maison Bozon Verduraz,  
98 Route de la Combe,  
73130 St Etienne de Cuines

**Téléphone :** 04.79.56.35.06 ou 09.79.51.94.69

#### FAMILLE AILI Magali

04.79.56.35.06 - [declicc.famille@orange.fr](mailto:declicc.famille@orange.fr)

**ENFANCE (3-11 ans)** DOLCI Elisabeth

06 20 57 13 42 - [declicc.animation@orange.fr](mailto:declicc.animation@orange.fr)

#### JEUNESSE (11-15 ans)

BRUNIER Guillaume 06.24.00.02.30

[declicc.enfance-jeunesse@orange.fr](mailto:declicc.enfance-jeunesse@orange.fr)

**16/25 ans** SANDRI Tatiana

04.79.56.35.06 - [declicc.animation@orange.fr](mailto:declicc.animation@orange.fr)

#### RESTAURATION SCOLAIRE

MINGUET Agnès

04.79.56.35.06 [declicc.cantine@orange.fr](mailto:declicc.cantine@orange.fr)

**Pour les 9 à 15ans de Ste Marie et St Etienne :**  
"Lieu d'Animations Ado" de 14h à 17h30  
un samedi par mois dans les locaux de l'ancienne école.

**PÉRISCOLAIRE :** les élèves sont accueillis à partir de 7h30 le matin et de 16h30 à 18h15 le soir.

Péri éducatif : l'association a assuré la mise en place des activités péri éducatives au niveau cantonal, elles se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 (voir article "commission Education")

### HALTE GARDERIE INTERCOMMUNALE :

Antenne de St Etienne de Cuines :  
04.79.56.27.78

## 3 - DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE :



Les "élèves" en plein exercice

Il est situé à l'extérieur de la Mairie. Dans tous nos bâtiments publics, une affiche précise cet emplacement. En octobre, la municipalité avait organisé en collaboration avec le lieutenant DUVERNOIS et du sergent SANCHEZ du SDIS de St Jean de Maurienne, 2 séances d'information sur l'utilisation de cet équipement qui peut sauver des vies si on sait s'en servir.

La première séance était destinée aux élus, personnel communal, présidents d'association et enseignants. 15 personnes étaient présentes.

**Tous ont écouté avec attention les préconisations à suivre : Protéger (soi et la victime), Alerter (en téléphonant au 15 ou 18 ou 112), Secourir en attendant les secours.** La mise en place et l'utilisation du matériel ont été illustrées par des exercices pratiques, les participants ont pu s'initier au massage cardiaque.

La seconde séance était ouverte à l'ensemble des habitants : une dizaine seulement est venue et parmi eux 3 collégiens, Arnaud, Fabien et Hugo qui ont montré l'exemple en posant des questions et en effectuant massage et bouche à bouche.

Madeleine LAPERROUSE



# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## Dans les lieux publics : aires de loisirs et bâtiments communaux

Faisons en sorte que ces points de rencontre restent agréables pour tous : de nombreux déchets polluent encore les aires de jeux, les bacs de fleurs, les abords de la salle polyvalente. Expliquons à nos enfants que le cimetière, l'église et le monument aux Morts ne sont pas des terrains de jeux, mais des lieux de mémoire à respecter.

## Sur nos routes

Nous cherchons toujours à recenser les zones les plus dangereuses afin de les sécuriser. Durant l'année 2014, le radar pédagogique a été placé :

- Route du Martinet : au mois de janvier durant 16 jours
- Pont du Glandon : du 19 février au 7 mars
- Route du Chaney : 13 mai au 1er juin

Voici les principaux résultats des enregistrements recueillis.

| SECTEURS CONCERNES                                                              | Route du Martinet | Pont du Glandon   | Route du Chaney  |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Nombre de passages enregistrés<br>vitesse moyenne enregistrée                   | 8 187<br>51 km/h  | 11 617<br>49 km/h | 1 016<br>37 km/h |
| Nombre de passages à plus de 50km/h,<br>soit % de véhicules en excès de vitesse | 1 868<br>22,8%    | 5 244<br>45,1%    | 54<br>5,3%       |
| REPARTITION DES EXCES DE VITESSE :                                              |                   |                   |                  |
| Nombre de véhicules roulant à une vitesse<br>comprise entre 50 et 60 km/h       | 1501              | 3 607             | 52               |
| Nombre de véhicules roulant à une vitesse<br>comprise entre 60 et 70 km/h       | 328               | 1 323             | 2                |
| Nombre de véhicules roulant à une vitesse<br>comprise entre 70 et 80 km/h       | 36                | 243               | 0                |
| Nombre de véhicules roulant à une vitesse<br>comprise entre 80 et 90 km/h       | 3                 | 61                | 0                |
| Nombre de véhicules roulant à une vitesse<br>comprise entre 90 et 100 km/h      | 0                 | 5                 | 0                |
| Nombre de véhicules roulant à une vitesse<br>supérieure à 100km/h               | 0                 | 5                 | 0                |

Il est fait appel au civisme de chacun pour la sécurité de tous, en respectant simplement le code de la route.

## Déneigement de la commune :

Il nous a semblé nécessaire d'apporter quelques précisions. Ce service est assuré par 2 employés des services techniques grâce à 2 engins. Vu :

- L'étendue de notre commune
- Les contraintes liées à la durée de leur temps de travail quotidien (pas plus de 10 heures) et travail hebdomadaire (pas plus de 48 heures)
- Les zones prioritaires à dégager : routes principales, école, lotissement de la Ruaz, hameaux du Mont et de Champfleury

Il n'est pas possible d'assurer le déneigement des particuliers.

Néanmoins, au cas par cas, pour les personnes âgées sans famille à proximité, les employés pourraient intervenir.

Dans le cadre du "bien vivre ensemble", ces dernières devraient également pouvoir compter sur la coopération de leurs voisins si possible.

## Chez nous :

- Utilisons nos outils et tondeuses aux heures préconisées :
  - du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
  - le dimanche et les jours fériés de 9h à 11h
- Apportons nos déchets verts et autres en déchèteries :
  - A La Chambre, du lundi au samedi de 9h à 12h sauf le vendredi de 15h à 18h
  - A St Etienne de Cuines, le lundi et le mercredi de 15h à 18h (14h à 17h en hiver) et le samedi de 13h à 16h.

- Surveillons nos animaux de compagnie, la divagation de chiens est interdite sous peine d'amendes, un arrêté a été pris. De nombreuses plaintes parviennent en Mairie.

Les propriétaires doivent les promener loin des habitations et des pelouses, aires de jeux pour les enfants et de travail pour les employés municipaux.

Les chats errants peuvent être pris en charge par l'association Régul'Matous. Vous pouvez la contacter : Téléphone : 04 79 59 82 44.

Service courriel "Chats perdus" : regulmatous@hotmail.fr.

## Solidarité :

- Bilan du Téléthon 2014 et campagne 2015

La coordination AFM/TELETHON Savoie nous a communiqué le bilan concernant notre commune : la collecte faite lors des manifestations a été de 1 818 € auxquels s'ajoutent 290 € de dons personnels par le téléphone 3637 ou par internet ; au total la commune a versé une somme de 2 108 € à l'AFM-TELETHON.

En 2014 : le département de la Savoie a offert 741 562 € et la collecte nationale s'élève à 92 920 108 €.

(Bilan moral et financier de l'association sur [www.afm-telethon.fr](http://www.afm-telethon.fr))

**La campagne 2015 aura lieu les 4 et 5 décembre 2015.**

- Banque alimentaire

**Slogan 2015 :** « Quand les dons voleront nous n'aurons plus besoin des Banques Alimentaires. Les 27 et 28 novembre, les Banques Alimentaires collectent, **DONNEZ** »

La collecte de la Banque Alimentaire aura lieu les 27 et 28 novembre 2015.

En Savoie vous pourrez acheter, dans une centaine de magasins, les produits dont a besoin la Banque Alimentaire.

Grâce à votre soutien la Banque Alimentaire 73 redistribue chaque semaine des denrées à 3200 personnes en Savoie.

En donnant une petite partie de vos courses vous aidez une famille en difficulté.

Vous pouvez accompagner davantage la BA 73 en donnant un peu de votre temps les 27 et 28 novembre. (**contact : Claude BERARD : 06 76 48 90 09**)

**Madeleine LAPERROUSE**

# COMMISSION FINANCES

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014

### FONCTIONNEMENT

|                                                           |                     |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Dépenses</b> .....                                     | €                   |
| 1 Charges à caractère général .....                       | 467 822,05          |
| 2 Charges de personnel et frais assimilés...              | 345 323,72          |
| 3 Autres charges de gestion courante.....                 | 127 459,99          |
| 4 Charges financières .....                               | 101 988,32          |
| 5 Opérations d'ordre de transfert<br>entre sections ..... | 104 110,14          |
| 6 Atténuations de produits (FPIC).....                    | 23 483,00           |
| <b>Total dépenses</b> .....                               | <b>1 170 187,22</b> |

|                                                              |                     |
|--------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Recettes</b> .....                                        | €                   |
| 1 Produits de services du domaine<br>et ventes diverses..... | 24 130,15           |
| 2 Dotations, subventions et participations ..                | 97 199,15           |
| 3 Impôts et taxes.....                                       | 850 074,97          |
| 4 Autres produits de gestion courante.....                   | 233 166,02          |
| 5 Produits exceptionnels.....                                | 25 409,03           |
| 6 Remboursement de charges.....                              | 10 975,54           |
| 7 Opérations d'ordre de transfert<br>entre sections .....    | 64 282,79           |
| 8 Produits financiers.....                                   | 1,57                |
| <b>Total recettes</b> .....                                  | <b>1 305 237,65</b> |

**Excédent de clôture**.....**135 050,43**

### INVESTISSEMENT

|                                                           |                   |
|-----------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Dépenses</b> .....                                     | €                 |
| 1 Opérations d'ordre de transfert<br>entre sections ..... | 64 282,79         |
| 2 Emprunts et dettes assimilées.....                      | 224 165,30        |
| 3 Opérations d'équipement .....                           | 306 863,57        |
| <b>Total dépenses</b> .....                               | <b>595 311,66</b> |

|                                                          |                   |
|----------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Recettes</b> .....                                    | €                 |
| 1 Dotations, fonds divers et réserves .....              | 245 668,46        |
| 2 Opérations d'ordre de transfert<br>entre sections..... | 104 110,14        |
| 3 Autres recettes d'investissement.....                  | 68 974,98         |
| 4 Emprunts et dettes assimilées.....                     | 132 216,20        |
| <b>Total recettes</b> .....                              | <b>550 969,78</b> |

**Déficit de clôture**.....**-44 341,88**

**Déficit d'investissement reporté** .....**503 000,00**

**Déficit cumulé** .....**547 341,88**

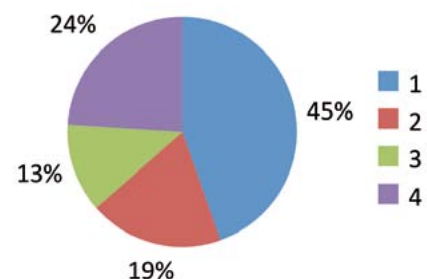
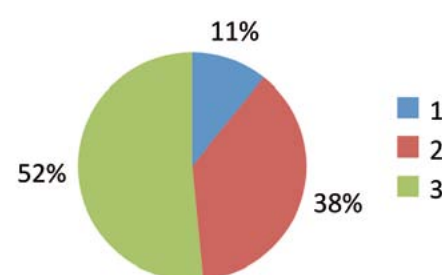
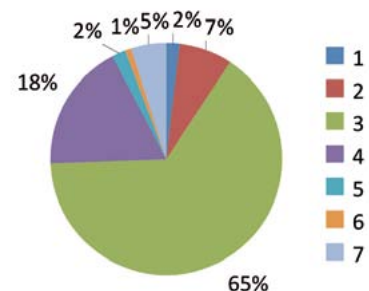
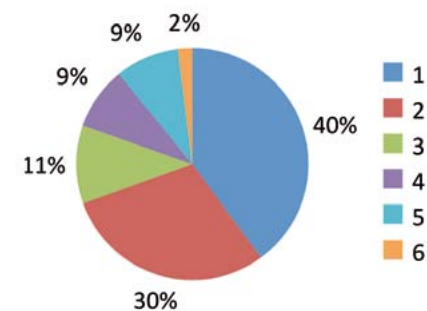
**Résultat global : Excédent**.....

**TOTAL** .....**90 710,12**

**La section Fonctionnement** : des efforts sur la maîtrise du budget ont été réalisés pour réduire nos dépenses de fonctionnement. Cependant nous avons dû faire face à des dépenses imprévues, suite surtout aux problèmes de la chaufferie bois et de certains de nos matériels techniques (casse matériel roulant - tracteur), ainsi que les charges supplémentaires dans le cadre de la restitution des compétences liées à l'élargissement de la communauté de communes.

Malgré tout, avec des recettes en baisse, notamment la diminution des dotations de l'Etat, nous dégageons encore un excédent de fonctionnement de 135.052 € qui sera capitalisé en 2015 pour l'investissement.

**La section Investissement** a été principalement pénalisée par les recettes attendues sur les terrains proches du groupe scolaire qui n'ont pas été vendus ainsi que sur des terrains dans la zone d'activités, la réserve parlementaire de 10.000 euros non perçue. Nous retrouverons ces recettes au budget 2015.



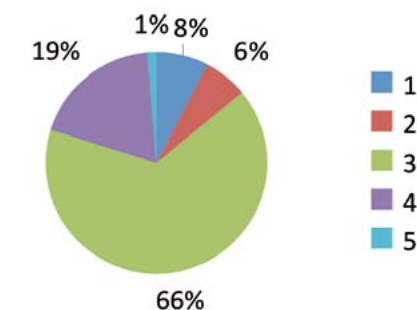
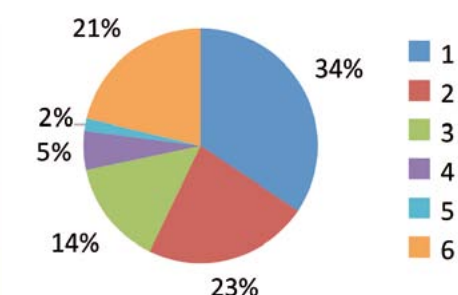
**Membres élus** : Nadia ARNAUD, Claude BERARD, Gérard BORDON, Françoise BOZON VIALLE, François COMBET, Philippe GIRARD (Président), Madeleine LAPERROUSE.

## BUDGET 2015

### FONCTIONNEMENT

|                                              |                     |
|----------------------------------------------|---------------------|
| <b>Dépenses</b> .....                        | €                   |
| 1 Charges à caractère général .....          | 499 792,00          |
| 2 Charges de personnel et frais assimilés .. | 330 850,00          |
| 3 Autres charges de gestion courante.....    | 210 400,00          |
| 4 Charges financières .....                  | 78 053,00           |
| 5 Atténuations de produits.....              | 25 000,00           |
| 6 Virement à la section investissement.....  | 308 891,00          |
| <b>Total dépenses</b> .....                  | <b>1 452 986,00</b> |

|                                                              |                     |
|--------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Recettes</b> .....                                        | €                   |
| 1 Produits de services du domaine<br>et ventes diverses..... | 110 300,00          |
| 2 Dotations, subventions, participations .....               | 93 902              |
| 3 Impôts et taxes.....                                       | 956 084,00          |
| 4 Autres produits de gestion courante.....                   | 273 300,00          |
| 5 Remboursement de charges.....                              | 19 400,00           |
| <b>Total recettes</b> .....                                  | <b>1 452 986,00</b> |



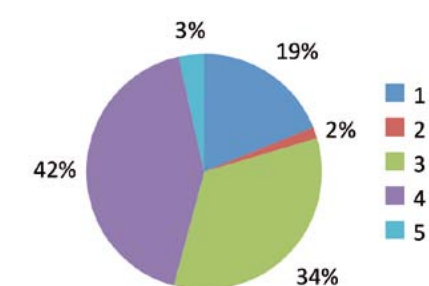
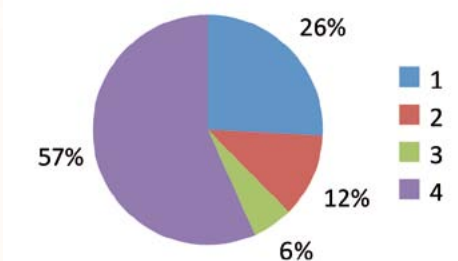
### INVESTISSEMENT

|                                         |                   |
|-----------------------------------------|-------------------|
| <b>Dépenses</b> .....                   | €                 |
| 1 Emprunts et dettes assimilées.....    | 249 220,00        |
| 2 Opérations d'équipement .....         | 113 400,00        |
| 3 Immobilisations incorporelles .....   | 55 000,00         |
| 4 Déficit d'investissement reporté..... | 547 022,00        |
| 5 Restes à réaliser .....               | 570,00            |
| <b>Total dépenses</b> .....             | <b>965 212,00</b> |

|                                             |                   |
|---------------------------------------------|-------------------|
| <b>Recettes</b> .....                       | €                 |
| 1 Dotations, fonds divers et réserves ..... | 172 402,00        |
| 2 Subventions d'investissement .....        | 14 300,00         |
| 3 Virement de section fonctionnement.....   | 308 891,00        |
| 4 Produits de cession .....                 | 387 000,00        |
| 5 Emprunts et dettes assimilées.....        | 32 000,00         |
| 6 Restes à réaliser.....                    | 50 619,00         |
| <b>Total recettes</b> .....                 | <b>965 212,00</b> |

**Résultat global : Equilibre**.....

**TOTAL** .....**2 418 198,00**



Le budget 2015 a été examiné lors des réunions de la commission "Finances" des 10 et 24 février. Il a été voté en conseil lors de la séance du 30 mars 2015,

**En Investissement** : la priorité est laissée :

- à l'aménagement des 5 lots à bâtir proches du groupe scolaire afin de passer dans l'année la vente du foncier qui va produire une recette intéressante. Des contacts sérieux ont été pris.
- au remboursement du capital de nos emprunts engagés pour le compte de la commune et pour l'ex-CCVG (1/3 de ceux du centre équestre et ceux des autres investissements répartis entre les 3 communes de l'ex-CCVG) dont il a été inscrit le cas le plus défavorable.

**En Fonctionnement** : nos dépenses ont, une fois de plus, été maîtrisées et limitées donc l'estimation budgétaire calculée au plus juste. Malgré des recettes en baisse (dont près de 13% des dotations de l'Etat), nous dégageons un excédent de 308 891 € pour nos investissements.



# COMMISSION

## VOIRIE ET PATRIMOINE COMMUNAL

**Membres élus :** Abdelhamid BELHADDAD, Claude BERARD, François COMBET, Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Yves MORVAN (Président)

**Membres extérieurs :** Ingrid BORGHART, Hervé GILET, Jean GIRARD, Pascal MAQUET, Claude RUBAT, Jean VENERA

### A) VOIRIE COMMUNALE

L'année 2014 aura eu deux principaux objectifs :

1. la remise en état de la piste du " JET " qui nous permet d'accéder aux captages des sources d'eaux communales

2. la réfection de la piste le long du Glandon, permettant l'accès au hameau de " CHAMP-FLEURY ".

1. Les travaux de la piste du " JET " consistaient à procéder à l'enrochement d'un talus, faisant suite à un éboulement obstruant la piste. Il a fallu également traiter les eaux de ruissellement.

Le coût des travaux réalisés par l'entreprise " MAURO MAURIENNE " s'est élevé à 34 860 € en fonctionnement.



L'enrochement du talus longeant la piste

2. Les travaux de la piste de " CHAMPFLEURY " étaient concernés par le renforcement d'une digue du Glandon par un enrochement, suite à l'éboulement d'un talus.

Le coût des travaux confiés à l'entreprise " MANNO " s'est élevé à : 11 160 €

Le reste du budget en investissement a été consacré au solde des travaux du " MONT- D'EN-BAS ", en matière d'acquisitions foncières et d'éclairage public à hauteur de : 5 220 €.

Le budget de fonctionnement d'entretien des voiries prend en compte :

- le réseau de défense incendie pour une somme de : 6 993 €,
- l'éclairage public pour : 11 337 €,
- le bon fonctionnement du réseau unitaire des eaux usées pour : 10 152 €,
- la fourniture d'enrobé, de sel pour : 2 541 €,
- une campagne de blanc pour les traversées piétonnes et autres bandes signalétiques s'est élevée à la somme de : 3 206 €,
- travaux embellissement pour : 273 €.

L'ensemble du réalisé en fonctionnement s'est élevé à la somme de : 69 362 € pour l'exercice 2014.

Dans le cadre de la loi du 11 Février 2005 sur l'égalité des chances, le conseil municipal par une délibération du 16 décembre 2014 a mis en place un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

Suite au travail de la commission "Voirie", une somme de : 30 926,22 € a été retenue pour inscription à hauteur de 10 308,74 € au budget 2015, sachant que le programme est à réaliser sur 3 années.

### B) LES BATIMENTS PUBLICS

Les investissements 2014 en ce qui concerne les bâtiments publics ont consisté :

- d'une part à l'acquisition de stores pare soleil dans la salle polyvalente pour permettre plus de confort lors de la restauration de la cantine scolaire : 2 151 €.
- D'autre part il a fallu finaliser la régulation du chauffage du nouveau groupe scolaire, l'entreprise " COHENDET GITEM " est intervenue à hauteur de : 3 000 €.
- Le reste de l'investissement a été consacré à l'acquisition de pièces de remplacement pour la chaufferie communale pour : 3 833 €.

Pour la partie fonctionnement une somme de 34 055 € a été dépensée.

On retiendra quatre secteurs essentiels pour la compréhension de la ventilation de cette somme :

- Des réparations importantes ont dû être entreprises afin de permettre le bon fonctionnement de la chaudière communale : 11 504 €
- Des travaux de maintenance engagés sur le réseau de chauffage : 3 813 €
- Maintenance, approvisionnements, réparations du parc immobilier : 13 500 €
- Réparations et mise aux normes électriques du parc immobilier : 5238 €

**Il faut toutefois noter qu'une somme non négligeable de : 4 485 € (comprise dans les 13 500 €) a été destinée à des réparations suite, encore une fois, à des actes de vandalisme sur ces bâtiments.**

De même que pour la voirie, il faut mettre nos bâtiments publics aux normes " PMR " (Personnes à Mobilité Réduite) (voir projet "Ad'AP " ci-dessus). La commission "Bâtiments" a pris connaissance des travaux à réaliser en faisant une programmation sur 3 années de : 95 900 €, soit une somme de 31 966 € à inscrire au budget 2015. Les travaux concernant l'accessibilité sont éligibles à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) versée par l'Etat.

Nous devons nous interroger rapidement sur le devenir du bâtiment de la mairie qui n'est plus fonctionnel mais surtout il ne répond pas aux normes exigées pour l'accès des personnes à mobilité réduite et dont la mise en accessibilité est difficilement envisageable.

**Nous constatons les incohérences de l'Etat qui baisse ses dotations aux collectivités et qui par ses lois, leur impose de gros investissements tout en leur demandant de faire des économies.** C'est un non-sens, même si les lois sur l'accessibilité sont évidemment justifiées pour assurer l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées.

Le conseil municipal par une délibération du 10 Juillet 2014 a retenu l'opportunité de réaliser des travaux au cimetière :

- Reprise des allées du cimetière pour une somme de : 23 471,50 €
- Installation d'un columbarium en granit rose pour une somme de : 12 281,10 €
- Création d'un jardin du souvenir pour une somme de : 13 005 €

L'ensemble de cette programmation pour un montant de : 48 758 € a obtenu une subvention du Conseil Général (FDEC 2014) de : 9 752 € par un arrêté en date du 14 Novembre 2014.

Ces travaux devraient être inscrits prochainement au budget.

Claude BERARD



# COMMISSION LA RÉGIE ÉLECTRIQUE

**Membres élus :** Abdelhamid BELHADDAD, Gérard BORDON (Président), Bernard GROS, Philippe GIRARD, Yves MORVAN

**Membres extérieurs :** Patrice BOITARD, Benoît DARVE, Didier MARTIN FARDON, Gérard RUCCHIONE  
Directeur des régies du Canton : B. VILLEMIN

## LA VIE DE LA REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE :

### Remplacement du poste de La Pallud et mise en souterrain d'une ligne HTA :

Le dernier poste de transformation « cabine haute » situé au lieudit « La cour » a été remplacé par un poste HTA neuf de capacité 250 kVA; ce nouveau poste a été installé sur la façade Est du boudodrome couvert à La Pallud.

L'alimentation du transformateur est réalisée par une ligne enterrée 20 000 V sur terrain communal.

L'ancien poste (qui était sur un terrain privé) a été démoli et son alimentation aérienne (également sur terrains privés) a été déposée.

Ces travaux ont été confiés au groupement Electra-Martoaia pour la partie réalisation et au cabinet GE-ARC pour la maîtrise d'œuvre.



La démolition de l'ancien poste



Le nouveau poste de La Pallud

Le coût global de cet investissement est de 85 000 € hors taxes soit 102 000 € TTC.

**Il est à noter la parfaite coordination entre les deux entreprises et le maître d'œuvre**

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA REGIE

### 1.Section de Fonctionnement :

- Dépenses de Fonctionnement : 510 670.02 €
  - Recettes de Fonctionnement : 856 337,09 €.
- Soit un excédent sur l'exercice de : 345 666,57 €

### 2.Section d'Investissement:

- Dépenses d'investissement : 133 512,74 €
  - Recettes d'investissement : 21 549,36 €
- Soit un déficit sur l'exercice de : 111 963,38 €

### 3.Compte Administratif global au 31 décembre 2014:

Au 31 décembre 2014, le Compte Administratif global de la Régie Electrique est en excédent de : 233 703,19 €.

## LE PERSONNEL COMMUNAL

### 1.Stagiaires pour les mois de juillet et août :



Quelques jeunes stagiaires de l'été 2014 présents lors de la réunion d'information

Durant l'été 2014, afin de répondre à nos besoins saisonniers, nous avons embauché 9 jeunes de 16 à 18 ans sur une période de deux semaines.

Les demandes de stage d'été sont de plus en plus nombreuses chaque année et outre l'aspect financier, nous avons de plus en plus de difficulté à assurer un encadrement efficace. Pour des raisons de sécurité nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre de stagiaires et pour ce faire depuis 2014 les jeunes ne pourront travailler qu'un seul été au sein de notre collectivité.

### 2.Embauche d'une nouvelle secrétaire

Stéphanie SUSGIN officie en tant que nouvelle secrétaire générale depuis le 8 décembre 2014 suite à la mutation de Lucie ANTONACCI.



Stéphanie et Lucie, entourées du Maire Philippe GIRARD et de l'Adjoint en charge du personnel, Gérard BORDON

Gérard BORDON



# COMMISSION ÉDUCATION

**Membres élus :** P. GIRARD, C. BERARD, Françoise BOZON-VAILLE (Présidente), Yves MORVAN, Emilie SORNET  
**Membres extérieurs :** Florence BOITARD, Ingrid BORGHART, Nathalie FAVARIO, Valérie GIRARD, Xavier PRUVOT

L'année scolaire 2013/2014 s'est achevée avec la traditionnelle sortie des classes. Le parc de la Tête d'Or, à Lyon, a été retenu pour toutes les classes.

En juillet deux enseignants ont quitté l'école, Mme Dominato (CP/CE1) et Mr Toury (CM1/CM2). Nous leur souhaitons bonne chance pour leur nouvelle affectation.

**L'ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015** a débuté le 02 septembre avec le maintien de la 5<sup>ème</sup> classe. Nous avons accueilli deux nouveaux enseignants, Mme Mounib et Mme Van Den Hende. L'effectif, à la rentrée, est de 115 élèves ainsi répartis :

PS/MS : 26 élèves (Mme ANDRE), GS : 21 élèves (Mme MOLLARD)

CP/CE1: 26 élèves (Mme MOUNIB qui enseignera également l'italien)

CE2/CM1 : 20 élèves (Mme JUFFET), CM1/CM2 : 22 élèves (Mme VAN DEN HENDE)

Une remplaçante, Mme MANDAROUX est également affectée à l'école, Mme GALLICE assure la décharge de direction. Sara et Mauricette, les ATSEM épaulent les professeurs des écoles.



la rentrée des petits



les grands prêts à rejoindre leur classe

## ECO-ÉCOLE :



Le composteur de l'école

Notre groupe scolaire a obtenu le label éco-école pour la 4<sup>ème</sup> année. Le thème retenu du projet est l'alimentation et la valorisation des déchets. Le SIRTOMM est intervenu à l'école pour faire découvrir aux enfants un moyen de recyclage 100 % bio et accessible à tous : le compostage.

A proximité des bacs de jardinage, l'école dispose d'un composteur alimenté par les déchets biologiques qui seront transformés en compost grâce aux microorganismes, vers et autres cétoines.

## LE BUDGET 2014

a été établi sur la base de 120 élèves. La dotation « fournitures scolaires » est de 7 440 €. Pour les dotations « transport, équipements, renouvellement des manuels et cartouches d'encre » le budget est de 11 200 € ce qui fait un total de fonctionnement de 18 640 €.

## LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

s'effectue dans la salle du 3<sup>ème</sup> âge. Il n'y a plus de regroupement avec les élèves de Saint Etienne de Cuines. Vingt-deux enfants en moyenne sont inscrits à ce service. La livraison des repas est assurée par l'ATRIUM.

**LE SERVICE D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** est reconduit le matin à partir de 7h30 et le soir de 16h30 à 18h15. Il est mis en place et encadré par l'association DECLICC.

## LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Général a décidé la mise en place d'une participation des familles au service public du transport scolaire : 140 € par an et par enfant. De ce fait, la mairie ne demande plus de cotisation aux familles. Huit enfants sont inscrits aux transports scolaires.

## LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ET LEUR MISE EN PLACE

Suite à la réforme et en accord avec le personnel enseignant, les délégués de parents d'élèves et la municipalité, les nouveaux horaires adoptés sont : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30, et le mercredi de 8h30 à 11h30.

Le but de la réforme est d'alléger la journée scolaire en répartissant les 24 heures hebdomadaires de classe sur 9 demi-journées, la demi-journée supplémentaire étant fixée le mercredi matin.

En partenariat avec l'association DECLICC, des activités péri-éducatives sont organisées de 15h30 à 16h30, lundi, mardi et jeudi : anglais, lutte, danse, musique, activité manuelle « textile », activité sur le thème « les pays », découverte sportive, activité autour des livres, qi gong, chorale. Une cinquantaine d'enfants y participent.

Le coût de ces activités est estimé à 12 000 € environ. Grâce à l'aide de l'Etat, de la CAF et à la participation de la commune, il reste 50 € par enfant pour l'année scolaire à la charge des familles.

Françoise BOZON-VAILLE





**Classe de PS – MS**  
**Madame ANDRE avec FLAVIE, FANNY, VERONIQUE et MAURICETTE**



**Classe de GS**  
**Madame MOLLARD avec MAURICETTE**



**Classe de CP-CE1**  
**Madame MOUNIB**



**Classe de CE2 - CM1**  
**Madame JUFFET**



**Classe de CM1 - CM2**  
**Mme VAN DEN HENDE**



# COMMISSION EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE ET RELATIONNEL

**Membres élus :** Abdelhamid BELHADDAD, Philippe GIRARD, Madeleine LAPERROUSE (Présidente), Isabelle MAESE, Emilie SORNET

**Membres extérieurs :** Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE, Frédérique GAUTRON

## ENVIRONNEMENT

### • Le fleurissement :

Nous nous efforçons de rendre notre commune davantage agréable chaque année, et encore une fois nous déplorons des vols et du vandalisme dans nos bacs (plants arrachés devant la mairie, à Marsillet etc...) Les réparations coûtent cher. La protection du cadre de vie est l'affaire de tous : faisons respecter le bien commun.

### • Embellissement :

Nous poursuivons la rénovation de nos illuminations de Noël : nous avons acheté un lot de 10 guirlandes pour 3 360 €.



Les nouveaux bacs confectionnés par nos employés durant l'hiver

## RELATIONNEL

### • L'Espace Animation Ados (ancienne école) pour les jeunes de Sainte Marie et Saint Etienne âgés de 9 à 15 ans encadrés par les animateurs de DECLICC

22 jeunes de notre commune ont adhéré en 2014.

Voici quelques activités qui leur ont été proposées :

- Projet Graff du souterrain de la Gare
- Ateliers pâte Fimo,
- Sorties Ludothèque au Centre DECLICC
- Tournois de jeux vidéo
- Une sortie à Walibi.
- Cuisine (crêpes, fondue au chocolat, fondants au chocolat, smoothies...)
- Atelier artistique avec réalisation de fresques pour le vernissage du peintre David Soudan à l'EHPAD du canton de La Chambre.
- Participation au Carnaval de Ste Marie de Cuines.
- Gestion de la mise en place des tables (nourriture et boissons) ainsi que la distribution des cadeaux lors du spectacle de Noël 2014.



Autour d'une bonne fondue au chocolat



Prêts pour le carnaval de Ste Marie

Adhésion annuelle : 5 €

### • Le 17 août 2014, fête de la R'leva

Le dimanche suivant le 15 août, c'est la traditionnelle fête qui rappelle la relève des bergers autrefois. Le beau temps était enfin au rendez-vous de l'été. Comme chaque année, les Cuinains ont fait une pause au chalet de Plan Pra, mis à disposition par François Combet. Un café, préparé par les élus, les attendait avant la grimpe vers le col de Cochemin. Là, leurs amis de Jarrier les rejoignaient pour la messe traditionnelle célébrée par le père EULER assisté par Franck, diacre de Ste Marie.



Un repos mérité dans un cadre somptueux



La préparation du café à la marmite

Puis la cinquantaine de participants entamait la dure montée vers le Plan d'Danses où les municipalités des 2 villages les accueillait avec un copieux apéritif bien mérité. Le célèbre café "à la marmite" terminait le repas.

L'après-midi, les plus courageux, effectuaient l'ascension vers le Grand Châtelard. Un grand merci à Killian et à M. PARAZ, et à tous les bénévoles qui ont permis ce moment de convivialité.

Rendez-vous est pris pour 2015, et nous essaierons avec nos amis de Jarrier de mieux préparer cette journée pour que perdure la tradition.

### • Solid'art et le site de l'Aura

Le projet d'aménagement du site a été présenté au conseil communautaire en octobre par le président de Solid'Art Bernard RATEL : il s'agit de l'intégrer dans un circuit touristique avec création d'une structure couverte démontable pour l'accueil du public et un poste d'animateur (coût de l'investissement : 140 000 €, avec des subventions possibles de la Région et du Département à hauteur de 100 000 €).

Les élus s'interrogent sur le coût du fonctionnement (30 000 € à l'année)

### • Et en 2015 :

**23 juillet : passage du Tour de France** avec 2 pôles d'animation sur la commune : Place du boulodrome : accueil des personnalités et place des Champagnes : accueil du public avec jeux, animations, stands dégustation etc...

**16 août : fête de la R'leva** : une fête redynamisée suite à la rencontre entre les deux municipalités avec des animations et un programme éclectique prochainement dévoilé.

Madeleine LAPERROUSE



# COMMISSION EAUX ET FORETS, ASSAINISSEMENT ET DÉCHETS

**Membres élus :** Nadia ARNAUD, Gérard BORDON, François COMBET (Président), Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Agnès LATTARD PRUVOT, Olivier MARTIN COCHER, Emilie SORNET  
**Membres extérieurs :** Maurice COMBET, Claude RUBAT, Eugène SCHNEIDER, Stéphane TOGNET, Cédric TOGNET BRUCHET, Désiré VIOLIN

## L'EAU

Nous n'avons pas pu faire de travaux d'investissement à cause des restrictions budgétaires. Voici les travaux effectués en fonctionnement :

- Réparation de 4 fuites d'eau et remplacement de 2 vannes de sectionnement manœuvrées par des abonnés. Nous vous rappelons que SEULS LES EMPLOYÉS COMMUNAUX PEUVENT INTERVENIR POUR MANŒUVRER LES VANNES SITUÉES SUR LA CONDUITE D'EAU PRINCIPALE. EN CAS DE NON RESPECT, EN CAS DE CASSE LA RÉPARATION SERA À LA CHARGE DE L'ABONNE (1500 € minimum)

Veuillez consulter le règlement qui vous a été remis, vous pouvez également le consulter sur le site de la mairie ( [www.stemariedecuines.fr](http://www.stemariedecuines.fr), Volet : vie municipale, Chapitre Mairie) ou le demander au secrétariat.

- Nettoyage des captages de l'Ullette 1, 2, 3, et Jet 1 et 2 ainsi que le Solliet.
- Comme chaque année la société VEOLIA nettoie, désinfecte nos 3 réservoirs : le Mont 30 m³, la Tour 300 m³ et le Crozat 300 m³. Ces travaux sont réalisés réservoirs vides. Cette société nous fournit les attestations de nettoyage. A Sainte Marie, l'eau est distribuée sans aucun TRAITEMENT CHIMIQUE ou UV, ce qui est très rare. En prenant toutes ces précautions nous réalisons des économies car les traitements sont très onéreux.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE L'EAU

|                       | Recettes     | Dépenses     | Solde       |
|-----------------------|--------------|--------------|-------------|
| <b>Investissement</b> | 110 870.96 € | 37 588.66 €  | 73 282.30 € |
| <b>Exploitation</b>   | 73 210.36 €  | 68 117.07 €  | 5 093.29 €  |
| <b>TOTAL</b>          | 184 081.32 € | 105 705.73 € | 78 375.59 € |

Le compte d'exploitation est excédentaire sans abondement du budget communal.

Au 1er janvier 2014, le déficit d'investissement était de 7 123.04 €, ce qui porte l'excédent d'investissement cumulé au 31 décembre 2014 à 66.159,26 €.

## BUDGET PRIMITIF 2015 DE L'EAU

|                       | Recettes  | Dépenses  | Solde    |
|-----------------------|-----------|-----------|----------|
| <b>Investissement</b> | 89 475 €  | 36 680 €  | 52 795 € |
| <b>Exploitation</b>   | 86 540 €  | 86 540 €  | 0 €      |
| <b>TOTAL</b>          | 176 015 € | 123 220 € | 52 795 € |

Cette année encore, le budget d'exploitation de l'eau est équilibré sans abondement du budget communal.

## L'ASSAINISSEMENT

Début 2014, nous avons constaté que notre collecteur principal de l'égout était bouché. Les employés communaux sont intervenus et ont retrouvé à l'intérieur : serpilières et hydrocarbures (huile de vidange). Pour les hydrocarbures, nous pouvons retrouver leurs provenances car des traces sont visibles.

Nous demandons à chacun de nous d'être respectueux, envers nos agents qui interviennent sur notre réseau et envers la nature, ces polluants étant très nocifs. Avec la Commission, nous allons étudier la mise en place d'un règlement pour l'assainissement.

## LA DEFENSE INCENDIE

La réserve de 300 m³ préconisée par le SDIS pour la zone d'activités des Grands Prés a été installée par les entreprises CITAF LABARONNE et JAMEN (coût : 20 000 € avec la pose)

Les premiers essais en présence des pompiers ont confirmé un débit aux normes mais suite à un problème nivellement de terrain et de cintrage, nous avons été contraints de la vider pour l'hiver.



La citerne souple de la zone d'activité

Nous reprendrons la prestation au début du printemps et la remplirons de nouveau.

La réserve du Mont-d'en-Bas est opérationnelle, celle du Mont-d'en-Haut sera mise en place en 2016 au vu des contraintes budgétaires. La zone d'activité et le Mont ont déjà une meilleure couverture incendie.

SUITE AU DESENGAGEMENT DE L'ETAT NOUS POUVONS DEPLORER LE MANQUE D'INVESTISSEMENT

François COMBET

## LA GESTION DE LA FORÊT

En juin, G. GUILLERMAND, agent ONF a organisé une visite de notre forêt pour les membres de la nouvelle commission et les élus. Avec F. COMBET, nous avons pu découvrir les sources de la commune.

Concernant la gestion, nous procédons à une exploitation groupée pour le bois d'œuvre qui va dégager un solde positif en fin d'année.



Les participants attentifs aux pertinentes explications de Gilles

Bilan de l'exploitation ( Parcelles 15 et 34 et les chablis) fourni par l'ONF :

- 723 m³ de bois d'œuvre destinés à la vente (225 m³ de sapins, 498 m³ d'épicéas) ainsi répartis :
  - 467 m³ de bois palette vendus 48 €/ m³ environ (110 m³ sapin et 357 m³ épicéa)
  - 18 m³ de bois de charpente choisie B vendus 93 €/ m³ environ (épicéa)
  - 238 m³ de bois de charpente courante C vendus 81€/ m³ environ (115 m³ sapin et 123 m³ épicéa)

Recettes de la vente : 43 475.66 €  
Coût de l'exploitation : 25 721.46 € } **Bilan net : 17 754.20 €**

- 289 m³ de bois énergie (tous les bois sans valeur marchande, destinés à notre chaufferie communale). Le bois énergie ne génère pas de véritables recettes mais permet de faire des économies par rapport au gaz.



# COMMISSION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

**Membres élus :** Nadia ARNAUD, Philippe GIRARD, Agnès LATTARD PRUVOT, Isabelle MAESE, Madeleine LAPERROUSE (Responsable)  
**Membres extérieurs :** Christiane BERARD, Mireille BOIS, Marie-Claude CHARPENTIER, Christine CLAVELLO, Annie DARVE, Henriette DARVE, Odette ROUGE, Noëlle SCHNEIDER, Muriel SERVAJEAN

## LES AIDES ANNUELLES

### Pour les étudiants et scolaires :

2 940 € ont été attribués pour 11 jeunes, suivant le quotient familial de leurs parents.

### Pour les personnes en difficulté :

400 € pour une famille et 2 personnes ont reçu chacune 100 €.

## LE REPAS DU CCAS DU 17 mai 2014



Le repas annuel a réuni plus de 90 convives qui ont été accueillis par une aubade de notre fanfare " l'Echo des Montagnes " répondant présent une fois de plus.

Pour ce premier repas du nouveau mandat, le Maire, Philippe GIRARD après avoir souhaité la bienvenue, a présenté les conseillers puis les membres de la commission du CCAS.

Les invités ont dégusté l'excellent repas préparé par la maison CARRAZ et servi par les " dames " du CCAS et le jeune Guillaume qui les a bien épaulées. Sylviane et

Serge ont assuré l'animation musicale avec entrain et bonne humeur.



Nos "artistes locaux", Josette, Paul et René n'étaient pas en reste avec leurs histoires et leur tour de chants au répertoire très éclectique : chansons d'amour, bonne du curé... et même des doryphores.

Une tombola et une exposition complétaient ce programme très riche et apprécié de tous.



## LE 16 OCTOBRE 2014 : DEVOIR DE MEMOIRE POUR LA "SEMAINE BLEUE"



Le thème retenu pour 2014 "A tout âge, créatif et citoyen " a été suivi à la lettre. En effet, à l'occasion de la commémoration du centenaire du début de la Grande Guerre, un débat fructueux a permis aux écoliers des classes de CM d'échanger avec nos "Anciens".

Plusieurs questions ont été traitées : évocation des Poilus de Ste Marie avec pour certains leurs arrière-arrière-petits enfants présents dans la salle, les tranchées, les combats.

Les élèves ont écouté avec attention les témoignages poignants des habitants racontant la vie au village pendant la 2ème guerre mondiale avec la peur omniprésente de l'occupant, le rationnement, les réquisitions, l'école pendant le conflit. Le but était de leur permettre de recueillir des informations afin de réaliser des affiches qui ont été présentées le 11 novembre à la salle polyvalente. Certaines personnes avaient apporté des objets datant des conflits mondiaux : casques, gourde, quart, jambières, guêtres, baïonnettes, sabres, etc... ils ont complété l'exposition du 11 novembre.

Un goûter partagé terminait ce moment riche en émotion.

## INFORMATIONS DIVERSES

### • Ouverture d'un accueil de jour pour les malades "Alzheimer et apparentés" :

L'accueil des malades sur St Rémy s'est achevé en décembre 2014. Ils peuvent désormais être pris en charge à la ½ journée ou à la journée, par la nouvelle structure mise en place au rez-de-chaussée de "La Bartavelle" à St Jean de Maurienne (Renseignements : 04.79.20.60.20. poste 6537)

### • EHPAD "Bel' Fontaine" :

Suite au départ à la retraite de Mme OHLSSON, Mme BALMON a pris ses fonctions le 10 novembre

- Le 17 novembre, l'unité de soins spécifiques Alzheimer (USSA) a accueilli les premiers résidents. A terme, 14 lits permanents et 1 lit temporaire seront disponibles. Une équipe spécialisée, composée de 3 assistants de soins en gériatrie (dont 1 en cours de formation) et de 3 agents de soins, accompagne les résidents au quotidien.

- Il n'y a toujours pas de médecin coordonnateur au sein de l'établissement

### • Soutien aux aidants familiaux :

- **ALLO ALZHEIMER : 0811 740 700** : c'est une antenne nationale d'écoute téléphonique ouverte de 20h00 à 22h00 – 7 jours / 7 (coût d'un appel local). Elle a pour objectif de soutenir et d'informer, par téléphone, l'entourage des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

- **BULLE D'AIR : 04.79.62.87.38.** : propose 7j/7 et 24h/24 une solution de remplacement de l'aidant familial lorsque celui-ci souhaite partir en week-end, ou en vacances plusieurs jours, avoir quelqu'un, une ou plusieurs nuits par semaine, pour se reposer etc... Le coût varie de 10 à 20€/h, suivant le nombre d'heures et la période (jour/nuit). Le devis est gratuit.

### • FORMATION : mieux comprendre pour mieux accompagner

Destinée aux Aidants Familiaux des cantons d'Aiguebelle et de La Chambre, elle sera proposée au cours des mois de mai et juin 2015. Cette formation est gratuite et se déroulera sur 5 demi-journées.

Pour plus de renseignements :

France Savoie Alzheimer 04.79.60.31.48. ou CLIC Maurienne 04.79.64.45.34.

Madeleine LAPERROUSE



# LE POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS

## L'extension du centre équestre avec sa structure couverte

Le centre équestre est un investissement qui a fait beaucoup parler lors de l'extension de la communauté de communes. Pourtant c'est un bel exemple de projet communautaire créé par la CCVG. D'ailleurs il a reçu des dotations publiques à hauteur de 200 000 € car reconnu d'intérêt intercommunal et structurant pour le territoire. Il aura finalement coûté, après déduction des subventions et du retour TVA environ 700 000 €.

Le projet d'une structure couverte a été validé par le conseil communautaire de la CCVG en 2012 à l'unanimité des présents (dont les délégués des Villards qui étaient majoritaires) et étudié comme une extension du centre équestre existant compte tenu que l'occupant, l'association "Cheval, notre passion" développait l'équitation sur Ste Marie depuis près de 2 décennies et animait en parallèle des activités pendant la période estivale aux Villards. Une association, avec ses cavaliers émérites, ses moniteurs diplômés, qui rayonne largement sur tout le canton et même la vallée et pour laquelle une structure couverte était devenue indispensable pour pratiquer l'activité équestre en toute saison.

La finalisation du projet est arrivée durant l'exercice 2014, année de l'élargissement du périmètre de CCVG à l'ensemble des communes du canton avec des nouveaux statuts et dont les compétences ne le prenaient plus en compte. Du coup il n'était donc plus d'intérêt communautaire...

Sauf qu'il fallait bien que les entreprises le terminent, que les marchés publics soient payés et évidemment par la 4C qui était la seule structure porteuse suite logique de la CCVG, avec tous les problèmes financiers qui en découlaient. Et enfin que le bâtiment soit réceptionné pour être en activité. Pour en arriver là, je peux vous dire que ce fut la croix et la bannière, et c'est bien dommage et désolant car avec cette extension de communauté de communes ce projet n'a pas été traité comme il aurait dû l'être...

Nous sommes dans une situation totalement incohérente... Cet ensemble est la propriété de la 4C et mis à disposition de la commune de Ste Marie par convention. Les trois communes de l'ex-CCVG ont pris en charge cet investissement et en assure la gestion car bien qu'il soit géographiquement situé sur notre commune, Ste Marie de l'assumera pas seule.

La structure est ouverte depuis septembre 2014 et l'association peut en bénéficier grâce à une convention d'occupation à titre précaire qui a été signée entre la commune et l'association en total accord avec les 2 communes des Villards. J'ai espoir que dans l'avenir cette structure, comme d'autres sur le canton, devienne d'intérêt communautaire, que l'on mutualise les forces qui développent l'activité équestre dans l'intérêt du canton car déjà aujourd'hui il profite à l'ensemble de notre bassin de vie.



Vue arrière du bâtiment, Eline et sa monitrice nous présentent les pensionnaires du centre

## Finalisation et lancement de la commercialisation des 5 lots à bâtir proche du groupe scolaire

Le projet s'est concrétisé. Nous avons enfin finalisé et lancé la commercialisation des lots. Le projet déclaré d'utilité publique comprenait la construction du groupe scolaire et un projet d'habitat dans le secteur de La Traversière. Celui-ci se situe en zone urbanisable INA d'une superficie totale de 3.180 m<sup>2</sup> environ. Chaque habitation sera desservie par la voirie existante du groupe scolaire puis par un cheminement piéton vers le cimetière. Ce projet a été présenté à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui l'a jugé cohérent avec le groupe scolaire et les lotissements proches. La commune aura le rôle d'aménageur et vendra les lots avec le permis de construire pour un montant de 84 €/m<sup>2</sup>. Nous espérons la recette de la vente des lots pour le budget 2015.

- Les 5 lots ont des superficies moyennes pour un secteur rural, entre 624 et 671 m<sup>2</sup>.
- Tous les réseaux (eau, eaux usées, électricité, téléphone, éclairage public) sont présents ou en attente sous la voirie, ils avaient été prévus lors de la construction de la nouvelle école.

Il reste 1 ou 2 lots à acquérir, les intéressés peuvent se renseigner en mairie.

## Acquisition d'un nouveau tracteur

En 2014, suite à la vétusté de notre tracteur (Le tracteur agricole de la commune avait 16 ans et 4 000 heures d'utilisation) et des coûts de réparation importants ces dernières années, le conseil a validé l'acquisition d'un tracteur après consultation de 3 fournisseurs. Le fournisseur MONOD a proposé un tracteur de marque VALTRA avec une lame bi-raclage pour le déneigement. Il a été retenu pour un coût d'environ 130 000 € dont le règlement par emprunt sera échelonné sur les 5 prochains exercices. Des demandes de subventions ont été faites auprès du FDEC (Conseil Général) et du FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) qui nous accorde une subvention de 4 043 € concernant l'adaptation du poste de conduite.

L'ancien tracteur a été repris et son étrave actuelle a été montée sur le tractopelle.



Guillaume Martin Cocher a réceptionné le nouvel engin

Philippe GIRARD



# 1914 - 2014 : LA COMMUNE A RENDU HOMMAGE À SES POILUS



Comme la plupart des villages, Sainte Marie a payé un lourd tribut à la 1ère guerre mondiale : sur le monument aux Morts, trente noms sont gravés, ceux de trente jeunes âgés de 17 à 36 ans qui ont péri, lors de celle qui devait être "la der des ders", sans oublier les blessés, les invalides et les familles marqués à jamais.

Plusieurs manifestations ayant réuni toutes les générations, ont permis de perpétuer le devoir de mémoire :

- A l'occasion de la "semaine bleue", le 16 octobre 2014 les élèves des classes de CM sont venus à la rencontre des "Anciens" de la commune pour évoquer les terribles années de guerre (14/18 et 39/45). Certains jeunes ont ainsi pu faire revivre le souvenir de leurs arrière-arrière-grands-parents.

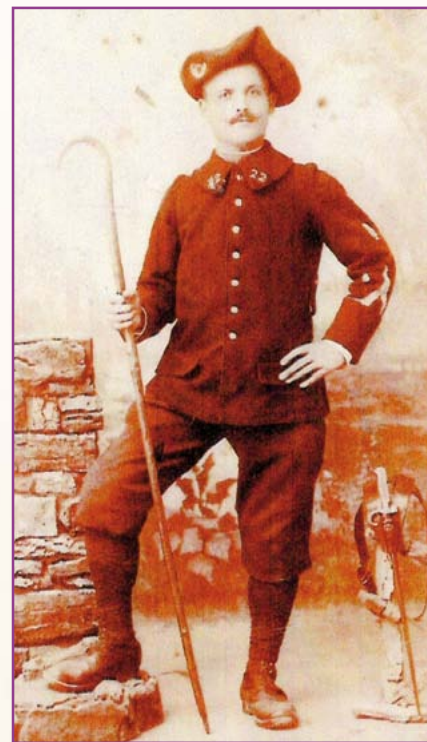
Voir l'article dans le chapitre CCAS.

- Le 11 novembre 2014, la cérémonie de commémoration de l'Armistice a donné lieu à une exposition riche en documents, dessins, photos et en objets d'époque prêtés par les habitants du village et des communes voisines que je remercie encore pour leur collaboration.



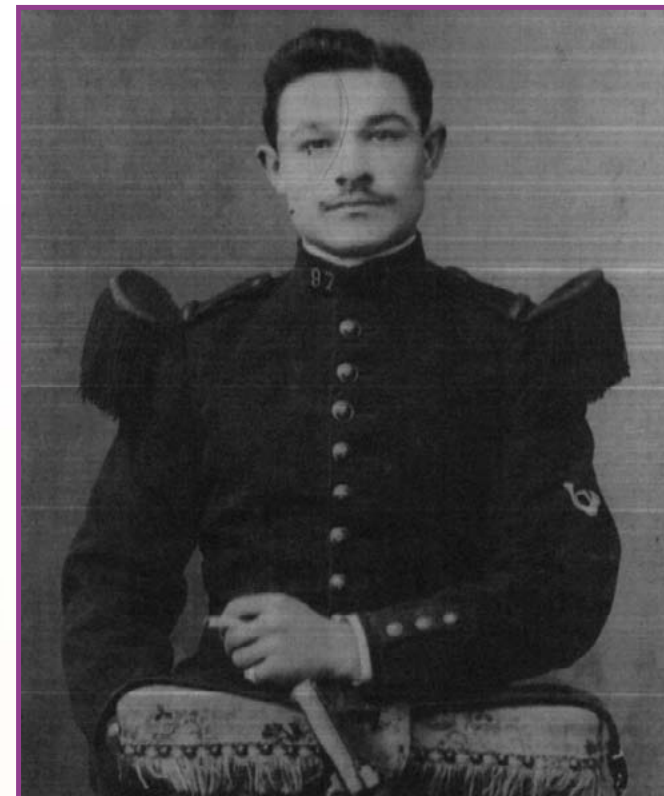
**Michel Emile CUINAT GUERRAZ (à droite)**

Fils naturel de Louise CUINAT GUERRAZ  
Né à SAINTE MARIE de Cuines le 20 novembre 1883  
Mort à DOMPIERRE (SOMME) le 6 juin 1915



**François MARTIN**

Fils de Jacques MARTIN et de Marie BUTTARD  
Né à SAINTE MARIE de Cuines le 7 octobre 1885  
Mort à SAINTE MARIE de Cuines le 24 octobre 1918



Quelques rares photos des  
Poilus de Sainte Marie morts  
pour la France durant  
la Grande Guerre

**Jean Baptiste Alexis GENIN**

Fils de Théophile GENIN et Pélagie Françoise LARYVE  
Né à St MARTIN-sur-la-CHAMBRE le 26 juin 1888  
Mort à SOUCHEZ (PAS DE CALAIS) le 17 juin 1915



**Jean Baptiste MARTIN**

Fils d'Ambroise MARTIN et  
Marie- Antoinette RUFFIN-BALLOT

Né à St ALBAN des VILLARDS  
le 8 janvier 1888

Mort à La FONTENELLE,  
WAUCOURT ( PAS DE CALAIS)  
le 2 octobre 1914

**François Pierre MARTIN**

Fils d'Ambroise MARTIN et  
Marie- Antoinette RUFFIN-BALLOT

Né à SAINTE MARIE de Cuines  
le 6 février 1896

Mort à GAND (BELGIQUE)  
le 29 octobre 1918

- Lors de la cérémonie des vœux du 10 janvier dernier, nous avons mis à l'honneur une étudiante, Sophie DUPUIS, qui a consacré son mémoire au monument aux Morts de notre commune.

Outre l'historique de son implantation, elle y a retracé une courte biographie de tous les Poilus qu'il met à l'honneur : leurs parents, leur métier, leur niveau d'instruction, leur parcours militaire, etc...

Ce document figure sur le site internet de la commune (Volet "Patrimoine communal", chapitre " Monument aux Morts"), il est également consultable en mairie.



**Madeleine LAPERROUSE**



Dans leurs émouvantes lettres, les soldats évoquaient le quotidien effroyable de la guerre, mais surtout la souffrance de la séparation et l'inquiétude pour leurs proches, livrés à eux-mêmes pendant cette période difficile.

11 Mai 1915

Ma Chère Sabine

Je t'écrit ces quelques lignes pour te donner de mes nouvelles et pour en savoir de toi-même pour le moment j'es suis en bonne santé et que ma lettre vous trouve de même tu me dira si c'est manant et complètement guéri et toi si tu va mieux et tu me dira si tu a fini de servir ne te force pas trop travaille a ton aise je le sais bien que tes deux petit tu ne peut pas faire comme tu veut se met pas pour saquit fait te travailler a travailler je te dit travaille a ton aise et le mieux prend soin de tes petit ne les laisse jamais courir tout seul garde les bien jusqu'a mon retour que je puisse tout va comme au temps passé et beaucoup mieux vivement que sa finise car chaque instant nuit et jour je pense a vous et souvent quand je sommeille je rêve avous sa me semble d'être dans vos bras et malheureusement

ouais pas de bon ordre maintenant que j'en suis pas pour moi et pour vous de j'ai bien longtemps je ne peut plus dormir je fait que sommeiller je fait que penser avous car se n'est pas croyable d'une vie semblable se or d'humanité et être séparé de vous que j'ai maintenant moi j'es père que sa doit finir bientôt et quel bonheur de se revoir et de vous embrasser de toute mes force et de tout mon cœur Chère Sabine fait courage et moi aussi a bientôt de tes nouvelles bonne

Embrasse bien Berthe et les petit pour moi et notre cher papa et maman qui aimait tant son papa Henri qui ne connaît pas

Attends voir Sabine, Emile <sup>grand papa</sup> <sup>guerra</sup>

celui qui t'aime et a toi pour toujours ames petit tout mes meilleurs

Amami Sabine

J'ai le grand plaisir d'embrasser ta grande dit qui sont Henri en bonne santé et que j'ai deux joli Blay petit gar bien de godel et que j'aurai le bonheur de les revoir Adieu au revoir vous que j'aime Emile

C'était la dernière lettre d'Emile CUIAT-GUERRAZ. Il ne donna plus de nouvelles et c'est par la gendarmerie que sa femme apprit sa mort survenue le 6 juin 1915. Triste destin, lui qui, jusqu'au bout croyait pouvoir bientôt serrer dans ses bras sa femme et ses enfants chéris.





L'équipe des bénévoles est heureuse de vous accueillir le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30 (le lundi en juillet-août).

L'accès est libre et gratuit

**Mai 2014** : les bébés reviennent !!

Après le succès de l'an dernier, les bénévoles ont renouvelée l'opération "Premières Pages" : les enfants de la commune nés en 2013 accompagnés de leur famille étaient invités, et l'album "Tranquille comme Fossile" leur a été offert. La rencontre s'est terminée par un petit goûter apprécié des grands et des petits.



Angeline, Siena, Léo, Jean et Julien ont découvert la bibliothèque avec leur famille

**Salon du livre junior de Sainte Marie** : organisé dans le cadre de l'accueil des classes, les élèves de CM choisissent leur livre préféré parmi le panel de romans proposés par l'équipe des bénévoles : romans d'aventures, romans historiques, policiers. Il y en avait pour tous les goûts, le but étant de donner aux jeunes l'envie de lire.

Les CM2 ont préféré "Sauvons les poulains"

Les CM1 ont élu "L'œil du loup"



Les CM1 ont élu "L'œil du loup"



Les CM2 ont préféré "Sauvons les poulains"

Tous les lecteurs en herbe ont été récompensés par une médaille remise par Nicole, bénévole à l'origine du projet au cours d'une petite réception à l'école.

**Activités péri-éducatives** : dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires de l'école mis en place à la rentrée 2014, 2 bénévoles assurent un atelier "autour des livres", un jour par semaine de 15h30 à 16h30.

**Don de livres** : nous acceptons les livres récents et en bon état dans la limite de la place disponible. Nous avons décidé d'offrir l'excédent aux lecteurs, lors des permanences du soir.

**Achats de livres** : la subvention communale, nous a permis d'acheter cette année : 12 romans pour les adultes et 51 livres pour la jeunesse.

Odette, Christine, Nicole, Marlène, Françoise et Madeleine



Après les tempêtes de janvier 2012 qui avaient causées beaucoup de dégâts, les exploitations en bois façonnés bord de route ont pu reprendre selon le plan de gestion.

## L'Exploitation des bois :

Elle s'est déroulée en 2014 dans deux endroits assez éloignés de la forêt :

**La première dans la parcelle 15 sous le Replat ainsi que des chablis isolés dans le secteur du Jet :**

**349 m<sup>3</sup>** de sapins ont été exploités dont 208 m<sup>3</sup> classés en bois d'œuvre et 141 m<sup>3</sup> d'épicéas secs et arbres sans valeur marchande en bois énergie destiné à alimenter la chaudière communale.

**La deuxième dans la parcelle 34 entre les routes de Plan du trait et Plan Chapotei :**

**665 m<sup>3</sup>** dont 517 en bois d'œuvre et 148 en bois énergie.

Le volume total façonné s'élève donc à **1014 m<sup>3</sup>** dont 289 en bois énergie qui sera donc utilisé directement sur la commune.



Débardage sous le Replat

## Les intervenants :

L'abattage et le façonnage ont été réalisés par J-B. Panini de Ste Marie de Cuines et le débardage par l'entreprise Bouchardy de Rumilly.

Le transport du bois énergie a été assuré par A. Charon de l'entreprise TPLP de Sollières.

## La commercialisation :

Depuis quelques années, des contrats sont signés chaque printemps avec les scieries intéressées pour acheter du bois façonné en bord de route. Lors de la mise en route des coupes, les prix de vente des différentes qualités sont donc connus.

En 2014, l'intégralité du bois d'œuvre a été achetée par la scierie Ducret de Maillat (01).

## La relève est assurée !

Un vieil épicéa est parti et laisse la place à de jeunes tiges qui seront exploitées à la fin de ce siècle ou au suivant !

En effet, les bois sont récoltés en priorité lorsque la régénération est acquise.

## Le programme 2015 :

Ce sera la parcelle 35 (amont de la route de Plan Fontaine) qui passera en exploitation.

La récolte des bois qui ont séchés à cause des attaques de scolytes durant l'automne et début de l'hiver sera aussi une priorité.

Gilles GUILLERMAND



Chargement des bois à Plan du Trait



Souche et jeunes tiges parcelle 34

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Vous connaîtrez la qualité de l'eau de votre commune en allant sur le site

[www.eau.potable.sante.gouv.fr](http://www.eau.potable.sante.gouv.fr)

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Direction Territoriale de l'Agence régionale de Savoie. Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé. L'eau est distribuée sans traitement.

| BILAN QUALITÉ 2014            | Réseau du Chef-lieu, alimenté par 3 captages: Jet, Solliet et Uliette                                                                                                                                              | Réseau du Mont, alimenté par 3 captages: Jet, Le Mont et Uliette                                                                                        |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Bactériologie</b>          | Nombre de conformité :<br>8 sur 8 analyses<br>Limites de qualité :<br>absence de germes/100 ml<br><b>eau de bonne qualité bactériologique</b>                                                                      | Nombre de conformité:<br>6 sur 6 analyses<br>Limites de qualité:<br>absence de germes/100 ml<br><b>eau de bonne qualité bactériologique</b>             |
| <b>Dureté</b>                 | Valeurs mesurées :<br>mini : 21°F - maxi : 31°F<br>références de qualité maxi : aucune<br><b>eau moyennement dure</b>                                                                                              | Valeurs mesurées:<br>mini : 21°F - maxi : 46°F<br>Références de qualité maxi : aucune<br><b>eau dure</b>                                                |
| <b>Nitrates</b>               | Valeurs mesurées :<br>mini : 2mg/L - maxi : 4 mg/L<br>Limites de qualité maxi : 50mg/L<br><b>eau contenant peu ou pas de nitrates</b>                                                                              | Valeurs mesurées :<br>mini : 0mg/L - maxi : 4mg/L<br>Limites de qualité maxi : 50mg/L<br><b>eau contenant peu ou pas de nitrates</b>                    |
| <b>Fluor</b>                  | <b>Absence de mesure pour ce paramètre en 2014</b>                                                                                                                                                                 | Valeurs mesurées :<br>mini : 0,36mg/L maxi : 0,36mg/L<br>Limites de qualité maxi : 1,5mg/L<br><b>eau peu fluorée</b>                                    |
| <b>Pesticides</b>             | <b>Absence de mesure pour ce paramètre en 2014</b>                                                                                                                                                                 | Valeurs mesurées :<br>mini : 0,00µg/L maxi : 0,000µg/L<br>Limites de qualité maxi : 0,5µg/L<br><b>absence de pesticides pour les paramètres mesurés</b> |
| <b>Autres paramètres</b>      | <b>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité</b>                                                                                                                 | <b>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité</b>                                                      |
| <b>CONCLUSIONS DE L'A.R.S</b> | L'eau distribuée au cours de l'année 2014 a été de bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés |                                                                                                                                                         |

## Quelques conseils :

- Après quelques jours d'absences, purgez vos conduites avant consommation en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles



# ECONOMIES D'ENERGIE : INFORMATION DE L'ASDER

(Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables)



## J'éco-rénove, j'économise !

Vous aimeriez rénover votre logement pour améliorer sa performance énergétique ?

Prenez rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui évaluera avec vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le cas échéant le projet de travaux dont vous avez besoin.

## Pourquoi engager une rénovation ?

Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant votre chaudière, posant du double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera votre confort et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine. En effet, depuis 2011, pour vendre ou louer votre logement, l'affichage de la performance énergétique est désormais obligatoire.

## Quelles aides possibles ?

Pour chaque projet de rénovation, vous pouvez bénéficier d'au moins une aide de l'état. Selon votre situation fiscale, certaines pourront être cumulées alors que d'autres seront réservées aux foyers aux revenus modestes. Certaines aides dépendent du nombre et de la nature des travaux envisagés.

**Le Crédit d'Impôt développement durable (CIDD)**, accessible à tous (propriétaires comme locataires) et sans conditions de revenus, permet de déduire de vos impôts 30 % des dépenses d'équipement ou d'investissement. Il est applicable jusqu'au 31 décembre 2015 aux maisons individuelles ou appartements achevés depuis plus de 2 ans et utilisés comme habitation principale. A confirmer par le vote de la loi de finances 2015.

Selon votre situation, d'autres aides existent qui sont susceptibles d'évoluer avec la nouvelle loi de finances : prêt éco-PTZ, prime de 1350 €...

Attention, à présent, pour pouvoir bénéficier de l'éco-PTZ et du CIDD, il faut avoir recours à un professionnel « labellisé » RGE Reconnu Garant de l'Environnement. L'annuaire des professionnels RGE est en ligne sur le site <http://renovation-info-service.gouv.fr>

## Auprès de qui vous adresser ?

Au vu de la diversité des situations et de l'évolution des aides, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

**ASDER** par téléphone 04 79 85 88 50

ou sur rendez-vous : à la Maison des énergies à Chambéry ou lors des permanences décentralisées (Cf liste des permanences sur [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr) rubrique Info Energie)

## Plus d'infos :

- [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr) (rubrique Info Energie/aides aux particuliers).
- [renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr)

Le dispositif «Rénovation Info Service» s'appuie sur un partenariat renforcé avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Agence pour l'Information sur le logement (Adil).

**Renseignez-vous si une OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat existe dans votre secteur** : ce type d'Opération vous permet, selon vos conditions de ressources, d'accéder à des aides complémentaires et des financements ANAH pour rénover votre logement.

# INTERCOMMUNALITE

Même si lors d'une année de renouvellement de l'assemblée municipale, les projets se mettent en place tout doucement, le dossier de l'intercommunalité nous a occupés longuement dès le début du mandat. Cela a certainement été très frustrant pour les nouveaux conseillers municipaux qui étaient très impatients de lancer les projets pour lesquels nous avons été élus. 2014 a réellement été une année très spécifique pour l'intercommunalité. Un bref historique :

• **au 1<sup>er</sup> janvier** la communauté de communes à 3 (la CCVG) s'élargit, en gardant ses statuts, pour regrouper les 14 communes qui constituaient l'ancien canton de La Chambre,

• **au 1<sup>er</sup> avril** par arrêté préfectoral, les statuts de la nouvelle communauté de communes (4C) sont adoptés. Entre temps les assemblées municipales ont été renouvelées, et les nouveaux élus du canton ont découvert un dossier mal engagé, pas très clair et peu explicite, mise à part la représentativité par la parité qui avait fait l'unanimité des 14 communes. Nous avons subi un élargissement du périmètre aux 11 autres communes du canton avec une particularité paradoxale : la réduction des compétences de la nouvelle communauté de communes, ce que les élus, et principalement ceux de Ste Marie, avaient dénoncé fin 2013. C'est presque une situation inédite dans le cadre de la réforme de l'intercommunalité.

Ainsi, certaines compétences, comme l'agriculture (malgré le projet lancé de retenue collinaire à Plan Pra subventionné à 65 %), mais aussi le tourisme, le service incendie, le développement économique, le traitement des déchets etc... qui étaient exercées à 3 ont été restituées à Ste Marie, St Alban et St Colomban.

En principe, les charges liées à ces compétences devaient être couvertes par une nouvelle attribution de compensation. Or, le calcul de celle-ci, basé sur 2007, année d'intégration de Ste Marie à la CCVG, montre qu'il n'en est rien.

Mais paraît-il que c'est la loi... En fait, les communes ont dû reprendre des compétences sans avoir les moyens de les assumer. C'est un recul considérable alors que l'objectif premier d'une intercommunalité comme son nom l'indique est bien de mettre en œuvre des projets communs et solidaires en mutualisant les moyens de ses membres.

C'est ainsi que la commune a été fortement pénalisée financièrement. L'année 2014 s'est donc achevée dans un contexte fiscal et financier très dur, et un vide juridique total notamment en ce qui concerne le centre équestre qui devrait logiquement continuer à être porté par les 3 communes de l'ex CCVG, sauf qu'il n'est régi par aucune entité ou syndicat. Il reste propriété de la 4C et mis à disposition de Ste Marie, mais il doit être géré entre les 3 communes. Je n'ai pas peur de dire que l'organisme du Conseil

Général, l'ASADAC, qui nous a accompagnés dans la démarche d'intégration de l'ensemble des communes du canton, a laissé Ste Marie et les 2 communes des Villards au bord du chemin.

Suite à ces difficultés juridiques et financières persistantes, les 3 communes ont alerté les services de l'Etat. La situation n'est pas résolue à ce jour. Alors je pense que mes 2 collègues des Villards ne me contrediraient pas, si je disais que nous avons été abandonnés. Malgré tout, il a fallu bien avancer, et à maintes reprises nous nous sommes réunis pour trouver des solutions ensemble. Mais cette situation nous a fatigués, lassés et nous en sommes parfois arrivés à hausser le ton entre nous.

A l'heure où je vous parle, un bon nombre d'interrogations restent encore en suspens et nous avons donc pris l'initiative en dernier recours, de faire appel à un cabinet privé spécialisé en droit public afin de nous apporter toutes les précisions nécessaires. Le coût n'est pas anodin puisqu'il s'élève à 11 000 € ht et sera réparti entre les 3 communes.

Evidemment, tous, services de l'Etat, grands élus, etc... ont pris conscience de nos difficultés et s'accordaient à dire qu'il y aurait une solution et que l'on allait nous aider pour sortir de cette situation... Que nenni, ils ont fini par nous dire que notre situation... n'est pas très simple !

En attendant, les élus locaux doivent gérer sans pour autant pénaliser le contribuable et rendre des comptes avec une réforme territoriale qui nous est imposée et qui ne s'adapte certainement pas de la même façon sur tout le territoire. Nous avons déjà subi une réforme de la Taxe Professionnelle en 2010 et nos 3 communes de l'ex-CCVG en avaient déjà fait les frais... amputant d'autant la richesse de la CCVG.

Pour autant et malgré nos difficultés, les 14 communes faisons le maximum pour travailler ensemble au sein de la 4C.

• **Enfin, fin décembre**, suite à l'annulation des élections municipales de La Chambre, la loi nous a contraints à remettre en question la représentativité du Conseil Communautaire de la 4C alors que les conseils municipaux des 14 communes avaient œuvré et validé dès 2013 la représentativité par la parité.

Aujourd'hui l'Etat casse un accord des élus locaux. Ainsi les communes de plus de 1.000 habitants (La Chambre, St Etienne de Cuines et St Rémy de Maurienne) ont désormais 5 délégués. St Avre et Ste Marie de Cuines passent à 3 délégués. St Martin sur La Chambre reste à 2 délégués. Toutes les autres communes auront 1 délégué avec la possibilité d'un suppléant.

En l'état actuel, j'estime que notre commune avec 3 délégués pourrait prétendre à plus de responsabilité.

Philippe GIRARD



1.Evolution du tonnage d’ordures ménagères collectées

|                        | 2010            | 2011           | 2012           | 2013           | 2014           |
|------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Ste Marie (population) | 187 (730)       | 184 (749)      | 212 (773)      | 210 (801)      | 215 (800)      |
| Maurienne (population) | 16 196 (10 406) | 15 803 (9 328) | 15 800 (9 458) | 15 449 (9 067) | 15 215 (8 950) |

Variation du tonnage 2010/2014 : – 6.06 % pour la Maurienne et + 15 % pour Ste Marie  
Variation du tonnage 2013/2014 : – 1.5 % pour la Maurienne et + 2.4 % pour Ste Marie

Pour la vallée, après une année de stagnation en 2012, la baisse du tonnage a repris en 2013 et s’est poursuivie en 2014 en lien avec une population moins importante.  
Pour notre commune, depuis 2010 la hausse du tonnage pouvait s’expliquer par une augmentation du nombre d’habitants. Mais ces 2 dernières années, pour un même nombre d’habitants, le tonnage collecté a encore augmenté.

Pour le faire baisser, donc payer un moindre coût, plusieurs gestes simples :

- Bien trier ses déchets, en effet en renforçant le tri sélectif, on en valorise davantage et les poubelles domestiques sont plus légères
- Eviter les produits à usage unique
- Choisir les produits au détail ou en vrac donc avec moins d’emballage
- Faire du compostage, en effet une grande partie des ordures ménagères est constituée de déchets alimentaires qui pourraient être utilisés dans le composteur.

| Prestations                     | Participation pour 2014                 | Participation réelle | Participation Demandée pour 2015          |
|---------------------------------|-----------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------|
| Collecte sélective              | 2 170 €                                 | 2 170 €              | 2 598 €                                   |
| Traitement                      | 34 860 €                                | 35 690 €             | 36 252 €                                  |
| Collecte des ordures ménagères  | 12 972 €                                | 13 298 €             | 12 817 €                                  |
| Déchèterie                      | 21 030 €                                | 21 244 €             | 21 577 €                                  |
| Péréquation pour investissement | 11 284 €                                | 11 284 €             | 11 691 €                                  |
| Total                           | 82 316 € - 280 € (régularisations 2013) |                      | 84 975 € + 1 370 € (régularisations 2013) |
| BILAN                           | 82 036 €                                | 83 686 €             | 86 345 €                                  |

Comment est calculée la participation de la commune pour 2015 :

- Pour la collecte sélective : 3 € x nombre d’habitants DGF de la commune :  
Nombre d’habitants DGF = 810 (nbre d’habitants de la commune) + 56 (nbre de résidences secondaires)  
**= 866**  
**soit 3 x 866 = 2 598 €**
- Pour le traitement des ordures, prévision pour 2015 : 168.80 € la tonne (+ 1.7%)  
Tonnage estimé pour 2015 : 215  
**soit 168.80 x 215 = 36 292 € + 830 € (rattrapage 2014) = 37 122 €**
- Pour la collecte des ordures ménagères du bas de vallée :  
Participation demandée pour 2015 : 139 819 € pour une population pondérée de 8 836 habitants  
**soit pour Ste Marie : (139 819/ 8 836) x 810 = 12 817 € + 326 € (rattrapage 2014) = 13 143 €**
- Pour les déchèteries de La Chambre et St Etienne de Cuines :  
Coût prévisionnel pour 2015 : 189 000 € pour 7095 habitants  
**soit pour Ste Marie : (189 000/ 7095) x 810 = 21 577 € + 214 € (rattrapage 2014) = 21 791 €**
- Péréquation pour l’investissement : 13.50 € x nombre d’habitants DGF  
**soit 13.50 x 866 = 11 691 €**

**PARTICIPATION TOTALE DEMANDEE POUR 2015 :**  
**84 975 € + 1 370 € (rattrapages 2014)**  
**SOIT 86 345 €**

**Trier c'est bien, bien trier c'est mieux**

**VERRE**

Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons. Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoule, de verre ou miroir, de pot de fleur.

**EMBALLAGES • PAPIERS**

Uniquement des bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques, papiers journaux, magazines... Ne pas mettre de pots de yaourt, petit suisse... ni de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides. Les films plastiques qui entourent les revues doivent être retirés.

**ORDURES MÉNAGÈRES**

Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs... Les épluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost !

**BIO DÉCHETS**

Les fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, les épluchures, les restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes ...), les coquilles d'œuf, sachets de thé, filtres et marc de café, papiers essuie-tout. Ne pas mettre les os, les restes de viande et de poisson, les matières grasses, les pelures d'agrumes en excès, le bois, les coquillages...

SIRTOMM - 82, avenue de la Riondaz - 73870 St-Julien-Montdenis - Horaires d'accueil 8:00 > 12:00 et 13:30 > 17:15  
Tél. 04 79 59 52 28 - www.sirtom-maurienne.com - courriel : contact@sirtom-maurienne.com

GESTE NATURE Directeur de publication : Christian Simon • Directrice de rédaction : Florence Gérard-Viretti (PLUME) • Coordination et rédaction : Pierrick Bardin et F. G-V • Maquette : Le Collectif • Illustrations : page SIRTOMM : Damien Dufrenoy - CHlne Thersulaz / Supermarché : Ben Bert • Crédits photos : Camékon-Berthier et F. G-V / DR • Impression : Imprimerie Notre-Dame - Montbonnot. Tirage 22 000 exemplaires (encres végétales et papier recyclé)

SAVOIE CONSEIL GENERAL

ECO EMBALLAGES

La collecte des ordures ménagères (bacs verts) s’effectue chaque lundi matin  
La collecte sélective (bacs jaunes) s’effectue un mercredi sur 2



# SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) DU PAYS DE MAURIENNE

Introduit par la loi "Solidarité et Renouvellement Urbain" du 13 décembre 2000 (loi SRU), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document stratégique de planification à l'échelle d'un bassin de vie dont la vocation est de préciser l'organisation du territoire et son développement dans les 15 à 20 prochaines années. Le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) a lancé cette démarche en 2014. Elle nécessitera la mobilisation de toutes les ressources du territoire, élus, acteurs et habitants.

La réglementation en vigueur nous incite fortement à élaborer un SCoT. L'élaboration du SCoT constitue l'opportunité de repenser collectivement l'aménagement et le développement du territoire du Pays de Maurienne. Les enjeux sont multiples et la démarche n'est pas simple. Elle doit à la fois tenir compte des spécificités locales de chaque communauté de communes et s'intégrer dans un contexte régional, national voire international ayant des répercussions directes sur le fonctionnement du territoire et les pratiques de ses habitants.

## QU'EST-CE QU'UN SCoT ?

C'est un **document d'urbanisme**. Il constitue un nouveau **projet de territoire** et vise à tracer les grandes lignes de l'avenir du Pays de Maurienne. Il comprend les 7 communautés de communes du Pays de Maurienne en 2014 soit 62 communes.

Il va déterminer les grands équilibres des fonctions urbaines, de mixité sociale et de respect de l'environnement en **constituant ainsi le cadre de référence** pour l'ensemble des politiques publiques qui sont menées dans son périmètre (urbanisme, habitat, transports et déplacements, tourisme, agriculture, industrie, services, artisanat, implantation commerciale, environnement et organisation de l'espace...).

Les orientations du SCoT se déclineront dans les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme (PLU) pouvant être intercommunal ou cartes communales), les programmes d'habitat, les plans de déplacements ou toute autre politique menée par les communautés de communes ou les communes du Pays de Maurienne.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Le SPM a édité une plaquette pour le public disponible en mairie, sur le site internet de la commune ([www.stemarieducuines.fr](http://www.stemarieducuines.fr)) ou en la téléchargeant à l'adresse ci-dessous.

Elle répond à plusieurs interrogations :

- Pourquoi un SCoT en Maurienne
- Comment se décline-t-il dans les territoires,
- Quels sont les enjeux à traiter par le SCoT
- Comment participer à son élaboration

<http://www.maurienne.fr/pdf/scot/public/plaquette-scot.pdf>

### QUEL RAPPORT AVEC LE QUOTIDIEN DES HABITANTS DU PAYS DE MAURIENNE ?

PLUS QU'UN SIMPLE DOCUMENT D'URBANISME,  
LE SCoT EST **UN PROJET FÉDÉRATEUR  
QUI INTÉRESSE AU QUOTIDIEN TOUT HABITANT :**

il définit le cadre permettant de trouver un emploi  
et un logement adaptés à ses attentes, se déplacer facilement  
vers son lieu de travail, de résidence ou de loisirs,  
satisfaire ses besoins d'achats au quotidien...  
Ce sont autant de préoccupations qu'un SCoT  
doit prendre en compte pour construire l'avenir du territoire.

Madeleine LAPERROUSE

# ASSOCIATIONS

## Section locale des Anciens Combattants

C'est avec un brin d'amertume, que nous avons abordé l'année 2015 suite aux tristes événements derniers, participant à toutes les cérémonies commémoratives avec un grand désir de paix que nous exprimons à chaque manifestation, avec la participation des enfants que nous apprécions énormément.



8 mai : les écoliers ont participé à la cérémonie en lisant le poème : "je veux la Paix"

Dans notre commune et au-delà, restons vigilants et continuons notre devoir de mémoire



Commémoration du 11 novembre 2014 : comme chaque année, les enfants rappellent le nom des soldats de Sainte Marie morts pour la France

L'année passée, c'est une douzaine de sorties que nous avons effectuées, notre section était représentée avec notre drapeau.

L'année 2014 a été le centième anniversaire de la déclaration de la guerre 14/18.

Cette année 2015, nous célébrons le 70ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale 39/45.

Un petit rappel pour nos camarades des rassemblements au monument aux Morts :

19 MARS, 8 MAI,

14 JUILLET et 11 NOVEMBRE.

Aimé COMBET-BLANC



# ASSOCIATIONS

## Association des Parents d'Elèves Les petites grenouilles de l'Edelweiss



L'association des parents d'élèves, « Les Grenouilles de l'Edelweiss », a comme objectif de récolter des fonds pour aider à financer les projets pédagogiques du corps enseignant du groupe scolaire « L'Edelweiss » (sorties, spectacles, etc.).

Cette année a été rythmée de nombreux rendez-vous conviviaux tels que des ventes de gâteaux et pâtisseries confectionnés par les parents, d'après-midi « boum » pour les enfants, la visite du Père Noël, vente de pains, carnaval,...

L'association a également créé un blog afin de rester en contact avec tous les parents d'élèves : <http://ape-stemariiedecuires.over-blog.com>

Son organisation s'articule autour d'un bureau, de membres actifs et de tous les parents d'élèves.

Cette année, le bureau était composé de :

**Présidente** : Delphine MARMOUSEZ

**Vice-présidente** : Christel TETARD

**Trésorière** : Anne-Sophie TORRES

**Vice-trésorière** : Stéphanie ROCCHETTI

**Secrétaire** : Anita POILBOUT

**Vice-secrétaire** : Emmanuelle DENIS

### A.C.C.A.

La saison de chasse vient de se terminer, les 61 membres que compte notre association ont profité pleinement d'un automne clément. Même lorsque la saison de chasse est terminée, notre association n'est pas pour autant inactive, ses diverses manifestations et travaux d'intérêts cynégétiques nous occuperont tout au long de l'intersaison. Nous aménageons le territoire, ouverture et entretien de sentiers qui profitent à tous, randonneurs, vététistes et autres adeptes de la nature.

Dans un contexte parfois difficile, nous essayons de mettre tout en œuvre pour lutter contre les dégâts grand gibier. Mais cette tâche devient compliquée car il nous est demandé de plus en plus de participations aussi bien financières que de bénévoles alors que le nombre de chasseurs n'augmente pas. Voici quelques conseils que nous pouvons donner :

#### Comment se protéger des sangliers ?

« Mieux vaut prévenir que guérir » la meilleure protection contre les incursions de sangliers est la pose d'une clôture efficace autour du jardin. Soit la clôture avec treillis et piquets en bois ou la clôture électrique. Le coût d'une telle installation peut être largement inférieur à la remise en état du jardin.

#### Petit rappel :

Les frais consentis par un particulier pour la protection de sa propriété et la remise en état de son jardin sont entièrement à sa charge. En effet, en tant qu'animal sauvage, le sanglier a le statut juridique de « res nullius » cela signifie qu'il n'appartient à personne.

Pour conclure nous voulons remercier toutes les personnes qui ont participé à nos activités, et invitons ceux et celles qui voudraient découvrir la chasse à venir à notre rencontre.

**Le Président**  
**Grégory DARVE**



## ASSOCIATIONS L'ECHO DES MONTAGNES : ASSURER LE DYNAMISME ET ALLER DE L'AVANT !!!

Quinze sorties résument l'activité 2014. Les commémorations restent toujours notre principale activité dans plusieurs communes du canton.



Nous avons participé à une après-midi festive lors du carnaval de Sainte Marie-de-Cuines en avril 2014.

En milieu d'année, notre batterie-fanfare a traversé une période difficile due aux départs de cinq musiciens.



Mais heureusement les échanges avec l'Echo du Bugeon nous ont permis d'assurer les fêtes de Pontamafrey en juin 2014 et de Sardières en août 2014.

Nous avons fêté les quinze ans de notre association en septembre 2014 lors d'une escapade en Chautagne.

La motivation reste le principal atout afin de conserver cet ensemble musical de neuf musiciens et la mission du nouveau chef de musique « Roland Darmezine » est de renouveler et moderniser le répertoire.

Si vous voulez faire de la musique d'ensemble dans un climat de franche convivialité afin de pérenniser la pratique amateur répondant à une demande populaire, venez nous rejoindre lors des répétitions tous les mardis de 20 H à 22 H

**Le Président P. ADRAIT**

**« La musique vaut toutes les philosophies du monde »**  
(citation de Ludwig Van Beethoven)



# ASSOCIATIONS

## UNION BOULISTE DE SAINTE-MARIE-DE-CUINES

L'année 2014 a été marquée par trois temps forts :

- La participation d'une équipe aux championnats de France catégorie 4<sup>ème</sup> division
- Un titre de sous-champion de Savoie en catégorie Vétérans
- La réception de nos amis italiens de Chialamberto

Durant cette année, la société a organisé ses traditionnels concours :

- Le samedi 02 novembre 2013 : 10<sup>ème</sup> mémorial Hubert GROS
- Le dimanche 19 janvier 2014 : 27<sup>ème</sup> challenge Hyper-Casino
- Le mardi 18 février 2014 : concours vétérans
- Le samedi 22 mars 2014 : Challenge boule du GLANDON et mémorial Louis GERMANAZ
- Le lundi 09 juin 2014 : 54<sup>ème</sup> Challenge RICHARD Frères
- Le vendredi 15 août 2014 : Challenge COMBET-BLANC César, Paul et Camille
- 5 concours sociétaires

**N'hésitez pas à pousser la porte du boulodrome couvert les mercredis et les samedis de 14h à 19h.**

Week-end incontournable pour l'Union Bouliste avec la réception de leurs amis de Chialamberto.

La délégation piémontaise a été accueillie par le président GIRARD Georges et son équipe de bénévoles. Associant le côté culturel avec la visite du musée du Félicien à Argentine, une visite de Saint-Jean-de-Maurienne, une soirée festive précédé par une réception entre municipalités, les deux clubs ont pris le temps de défier lors d'un concours amical.

Après ces moments passés sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur, rendez-vous est pris pour un déplacement à Chialamberto en 2016.



Accueil de la délégation Italienne au boulodrome couvert

C'est une sympathique réception qui a été organisée par l'Union Bouliste en l'honneur de l'équipe qualifiée pour les championnats de France en catégorie 4<sup>ème</sup> division. En présence des maires de Ste-Marie-de-Cuines, de St-Etienne-de-Cuines et de Pontamafrey-Montpascal, des représentants Maurienne, des sociétaires et des amis boulistes, l'équipe a été présentée et félicitée pour cette qualification. L'équipe, composée de Georges et Patrice GIRARD, Fernand TOGNET, Pierre LISA et Louis AVANZI ont eu la chance de représenter la Maurienne et la Savoie en juillet à Chambéry.



Réception au boulodrome couvert.

Louis AVANZI

## CLUB SPORTIF LA RUAZ

Club Sportif La Ruaz  
B.P 4  
73130 Ste Marie de cuines



**En 2014, les activités du club restent le ski, les raquettes et surtout le tir.**

Notre challenge international de tirs professionnels au fort du Sapey à St André (73) a de plus en plus de succès et nécessite deux mois de préparation et de mise en place. En 2014, 180 tireurs de 7 pays de l'Union Européenne sont venus participer au challenge.

Le club s'est déplacé pour divers challenges de tirs :

- Toulon en mai
- Marignane en juin
- Flémalle (Belgique) en Septembre
- St Etienne en Octobre.

**Pour cette année encore, les membres du Shooting Team Savoie ont obtenu de très bons classements au niveau national et international.**

Philippe CHAKAÏ



## INTERCOMMUNALE MAURIENNAISE CONTRE LES NUISANCES FRET TGV ET FERROUTAGE

L'association tient sa ligne depuis le début des années 1990, concernant le LYONTURIN. Notre position ainsi que celle des élus du Canton était d'avoir le moins de nuisances possibles. A l'époque six tracés étaient à l'étude. Le choix du projet du Glandon était retenu avec un passage de 2,7km à l'air libre entre les deux tunnels.

Malheureusement nous aurons droit à la suppression des derniers bâtiments sur le secteur de l'ancienne paroisse de Saint Sulpice, le risque de voir disparaître plusieurs de nos sources, voir apparaître des fissures sur les maisons de nos hameaux qui se trouvent sur le passage des tunnels, la réduction de nos prairies et aussi de devoir accepter le stockage sur le secteur des déblais provenant des deux tunnels.

Le projet du Lyon Turin fait l'unanimité des élus de la Région Rhône-Alpes. Donc difficile de revenir en arrière et rejoindre l'association des NO TAV qui eux veulent la suppression du projet qu'ils jugent inutile et très coûteux.

Je tiens à tenir cette association au cas d'un démarrage prématuré des travaux sur notre secteur.

Je serai présent au Forum des Associations qui se tiendra le 6 septembre à St. Rémy de Maurienne.

**Le Président  
Michel GIRARD**



# TÉLÉTHON 2014



Enfants, parents et enseignants ont lancé l'édition 2014 en dansant sur "Happy"